

Rapport de gestion

2020

Spitalzentrum
Centre hospitalier
Biel-Bienne



Impressum

Editeur:

Centre hospitalier Bienne

Responsable de projet:

Marie-Pierre Fauchère

Rédaction:

Marie-Pierre Fauchère;

Ori Schipper, Bern (p. 23–30)

Photographie:

Marco Zanoni, Berne;

Traduction:

Muriel Baudat, Ravoire;

Aude Isoz, Penthéréaz

Design/mise en page:

artbeat graphic design, Berne

Impression:

Ediprim AG, Biel-Bienne

Centre hospitalier Bienne

Chante-Merle 84

Case postale

2501 Bienne

Téléphone 032 324 24 24

www.centre-hospitalier-bienne.ch

Imprimé sur du papier contenant
100% de fibres naturelles FSC.





Une année, deux visages

Avec ... ou sans masque: Dr Tamar Grau, cheffe de clinique chirurgie pédiatrique

Table des matières

Avant-propos	3
---------------------	----------

L'année en point de mire	7
Rapport du comité directeur	9
Organisation	13
Cadres médicaux et de soins	15
Personnel	18
Statistiques des patients	20

Dossier	23
L'an 1 de la pandémie de coronavirus	

Finances	33
Comptes annuels consolidés selon Swiss GAAP RPC	34
Rapport de l'organe de révision	55
Comptes annuels selon Code des obligations	57
Rapport de l'organe de révision	70

Les pages photos publiées dans le rapport de gestion de l'année sous revue vous invitent à découvrir la richesse et la diversité des cultures, professions et visages de nos collaboratrices et collaborateurs.



Dr med. Yécine Guediche
Médecin assistant orthopédie

Sabrina Scassa
Infirmière-chef de l'unité de soins F 4-5

Avant-propos

Au service de la population, en temps de crise également



Chère lectrice, cher lecteur,

En 2020, nous avons dû affronter une réalité que les spécialistes craignaient depuis longtemps: une grave pandémie, qui mettrait à rude épreuve le domaine de la santé et ses acteurs dans le monde entier. Le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) n'a pas été épargné. Alors qu'initialement, les investissements des années précédentes laissaient présager un exercice fructueux, la pandémie de Covid-19 a déjoué les pronostics et la crise qui a suivi a mis notre entreprise face à de nouvelles tâches complexes, axées en priorité sur l'exécution de notre mission de service public. En raison de cette pandémie – et ce, malgré le soutien que le canton de Berne a fort heureusement apporté rapidement à ses hôpitaux – la situation financière de l'établissement reste pour l'instant un défi.

Flexibilité et volonté d'agir

Au cours de l'exercice, le CHB SA a démontré sa capacité à faire face à une crise, mais aussi sa grande flexibilité, sa volonté d'agir et son inventivité. En effet, le centre hospitalier de la région Bienne-Seeland-Jura bernois a non seulement traité plus de 22% de tous les patients atteints de Covid-19 hospitalisés dans le canton. Parallèlement, il a garanti les soins relevant de la médecine aiguë

et d'urgence tout en fournissant à tous les autres patients les traitements nécessaires, et ce, malgré l'interruption des opérations planifiées ordonnée par les autorités. En développant des structures de dépistage et de vaccination, le CHB SA a en outre rapidement pu proposer des offres efficaces qui dépassent en somme les tâches d'un hôpital de soins aigus mais qui sont importantes pour maîtriser la crise sanitaire à tous les échelons de la société. En mettant sur pied un service de hotlines et en intensifiant son travail de relations publiques, le CHB SA a par ailleurs contribué à offrir à la population l'expertise et le soutien de confiance dont elle avait besoin. Au cours de l'exercice, l'établissement a aussi développé des coopérations innovantes et effectué des investissements stratégiques dans le réseau régional de soins.

Une chose est sûre: le centre hospitalier a réussi à maîtriser les défis découlant de la pandémie. Comme le disait Max Frisch, «une crise est un état productif, il suffit de lui enlever son arrière-goût de catastrophe». Cependant, pour de nombreuses personnes – des patients ou leurs proches – une catastrophe a effectivement eu lieu en 2020, sous forme de maladie grave ou mortelle. Ces tragédies, auxquelles notre hôpital n'a pas échappé et qui ont aussi eu un impact psychologique croissant sur nombre de collaborateurs, auront marqué l'année 2020.

Un grand merci à notre personnel

Aussi le conseil d'administration tient-il à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Nous en sommes parfaitement conscients: sans l'engagement extraordinaire de chacune et chacun d'entre eux, nous n'aurions jamais été en mesure

d'assurer notre mission de service public pendant cette pandémie. Nous remercions le personnel soignant, les médecins, les ambulancières et ambulanciers, mais aussi toutes les autres professions, dont la collaboration parfaitement rodée rend la médecine possible.

Que ce soit en période de crise ou en temps normal, la population de la région Bienne-Seeland-Jura bernois a droit à des soins médicaux complets et de proximité, 24 heures sur 24 et 365 jours par année. Nous sommes d'autant plus heureux de constater que le projet de nouvelle construction à Brügg avance bien. Avec la signature d'une déclaration d'intention par le canton, la commune et l'hôpital, nous avons franchi une étape importante. Aussi allons-nous continuer de nous engager pleinement pour ce projet, car cette première année de pandémie a clairement démontré que notre région bilingue continuera d'avoir besoin d'un centre hospitalier public fort.

La pandémie de Covid-19 n'est pas encore terminée. Après la première vague, nous avons dû en affronter une deuxième, et une nouvelle déferlante ne peut pas être exclue avec certitude. Mais désormais, la population est définitivement rassurée: notre hôpital sera toujours là pour elle, en temps de crise également.

Thomas von Burg
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

Etat au: 1.1.2021



Thomas von Burg



PD Dr med. Dr phil. Vanessa Banz Wüthrich



Dr med. Hansulrich Blunier



Dr med. Manuel Fricker



Jörg Buser



Stefan Stefaniak



Thomas Straubhaar

Président

Thomas von Burg

BIEL-BIENNE

Membre de divers conseils de fondation et d'administration de la région, dont Sanu Future Learning SA, Bienne, et la Fondation von Rütte-Gut, Sutz..

Vice-présidente

Vanessa Banz Wüthrich

PD DR MED. DR PHIL.,

HERRENSCHWANDEN

Spécialiste en chirurgie avec formation approfondie en chirurgie viscérale. Médecin adjointe au département de chirurgie et médecine viscérales à l'Hôpital de l'île à Berne; co-responsable du Centre de transplantation bernois.

Membres

Hansulrich Blunier

DR MED., SCHÜPFEN

Spécialiste en médecine interne générale. Médecin de famille, fondateur et président du conseil d'administration de MediZentrum Schüpfen SA, co-fondateur du réseau de médecins SeelandNet et fondateur d'un réseau de formation continue pour futurs médecins de famille (PraktAkademie).

Jörg Buser

BIEL-BIENNE

Entrepreneur informaticien et ingénieur; retraité. Président du conseil d'administration de Local-med Biel/Bienne SA.

Manuel Fricker

DR MED., LENGNAU

Spécialiste en médecine interne générale, médecin de famille. Membre du comité du réseau de médecins Mednet Biel-Bienne.

Stefan Stefaniak

LAUSANNE

Economiste et CEO
Swisscoding SA.

Thomas Straubhaar

LIC. RER. POL., THOUNE

Economiste d'entreprise; consultant et manager temporaire d'hôpitaux et cliniques (mandats); président du conseil hospitalier de l'Hôpital cantonal d'Obwald, Sarnen; membre du conseil d'administration de la Forel-Klinik, Ellikon a.d. Thur; membre du conseil de fondation du Centre de réadaptation bernois Heiligenschwendi; président de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et cliniques (ANQ).

Comité directeur

Etat au: 1.1.2021



Kristian Schneider



Dr med. Marianne Braunschweig



Philippe Plodeck



Marie-Pierre Fauchère



Pascal Braichet



Michael Stettler



Anita Ronchetti



Claudia Lüthi



Prof. Dr med. Daniel Genné



Cyril Friche



Nadine Morgenthaler Beuttenmüller



Prof. Dr med. Carsten Viehl

Invitée permanente

Kristian Schneider

Directeur général / CEO

Dr med. Marianne Braunschweig

Directrice médicale / CMO

Philippe Plodeck

Directeur des finances / CFO

Marie-Pierre Fauchère

Responsable communication et marketing

Pascal Braichet

Directeur adjoint

Michael Stettler

Directeur MEDIN Biel-Bienne

Anita Ronchetti

Directrice des ressources humaines / CHRO

Claudia Lüthi

Directrice soins / MTT / CNO

Prof. Dr med. Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine

Cyril Friche

Directeur digital office / CIO

Nadine Morgenthaler Beuttenmüller

Directrice soins / MTT / CNO

Prof. Dr med. Carsten Viehl

Médecin-chef clinique de chirurgie



Namgyal Dhondorsang
Collaborateur de la gestion des stocks

Rosa Dias
Collaboratrice de l'équipe du nettoyage

Gestion, prestations, ressources

Un exercice placé sous le signe de la pandémie

Offrir des traitements de haute qualité dans presque toutes les spécialités de la médecine moderne et des soins aigus 24 heures sur 24, et ce, dans les règles de l'art, telle est la volonté du Centre hospitalier Bienne SA. Nos équipes interdisciplinaires garantissent à la population de tout âge une prise en charge médicale de proximité, quelle que soit l'heure et tous les jours de l'année; que le patient soit victime d'un infarctus ou d'un AVC; qu'il ait besoin d'un traitement contre le cancer ou d'une opération du rachis; qu'il s'agisse d'une intervention urologique ou d'un accouchement. En collaboration avec d'autres acteurs du réseau de soins, l'hôpital offre à ses patientes et patients les prestations de santé dont ils ont besoin tout au long de l'itinéraire clinique.

En raison des défis à relever dans le cadre de la pandémie, l'année 2020 n'aura laissé que peu de marge de manœuvre au centre hospitalier de la région Bienne–Seeland–Jura bernois pour développer de nouvelles offres. Il est toutefois parvenu à maintenir une bonne dynamique d'investissement et à mettre en œuvre d'importants projets stratégiques.

Un centre hospitalier digne de confiance

Le CHB SA a fait preuve d'un engagement extraordinaire dans l'accomplissement de sa mission de service public. Il a traité ainsi environ 22% de l'ensemble des patients atteints de Covid-19 hospitalisés dans le canton et s'est aussi investi activement dans la maîtrise de la pandémie en exploitant deux centres de dépistage et en ouvrant un centre de vaccination. Dans un système de soins en pleine mutation, le centre hospitalier n'a pas seulement prouvé sa capacité à résister en temps de crise, mais a une fois de plus démontré son importance pour la population de la région bilingue de Bienne–Seeland–Jura bernois.

Les pages qui suivent dressent le bilan de l'exercice 2020. Outre les chiffres et les faits présentés, elles proposent aussi une analyse de la situation posée par le comité directeur.



Dr med. Joanna Krähenbühl
Cheffe de clinique médecine interne



Pascal Birrer
Expert en sécurité

Sous le signe de la pandémie de Covid-19

Marquée par l'épidémie de Covid-19, l'année 2020, exceptionnelle s'il en est, n'aura laissé que peu de marge de manœuvre au centre hospitalier de la région Bienne-Seeland-Jura bernois pour créer d'autres offres et obtenir de nouvelles parts de marché, en plus des tâches à accomplir et des défis à relever dans le cadre de la pandémie. Par conséquent, le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) clôt l'exercice 2020 avec une perte. Néanmoins, la dynamique d'investissement amorcée ces dernières années a pu être maintenue, de même que la mise en œuvre de projets stratégiques, poursuivie. L'hôpital a traité 79 308 patientes et patients – un nombre jamais atteint auparavant – et pris en charge plus de 22% des patients atteints de Covid-19 hospitalisés dans le canton. Pendant cette année de pandémie, le CHB SA a non seulement pu démontrer sa capacité à faire face en temps de crise, mais aussi prouver son rôle en tant que centre hospitalier d'importance systémique.

Au cours de l'année 2020, d'ores et déjà historique, le CHB SA a enregistré une légère augmentation du nombre de patients. Plus de 79 300 patientes et patients ont en effet été pris en charge par l'établissement. Après une augmentation considérable de 9,2% en 2019, lors de l'année sous revue, une légère hausse du nombre de patients de 0,2% a été enregistrée, hausse plus marquée dans le domaine ambulatoire que dans le secteur stationnaire (+1,4% contre -5,3%). Durant cette année de crise, le CHB SA a donc réussi à renforcer sa position sur le marché, et ce, malgré une interruption de plusieurs semaines des opérations planifiées sur ordre des autorités.

Défis liés à la pandémie maîtrisés

Seul hôpital de la région à posséder une unité de soins intensifs certifiée, le CHB SA a pris en charge environ 22% des patientes et patients atteints de Covid-19 hospitalisés dans le canton de Berne. Si les investissements réalisés en 2018 pour augmenter les capacités dans le domaine de la médecine intensive expliquent en partie ces chiffres, l'achat anticipé d'appareils de respiration high-flow a permis d'offrir rapidement à ces patients des soins de type *intermediate care* dans les unités stationnaires.

En mettant sur pied et en exploitant deux centres de dépistage du Covid (y c. des hotlines) et un centre de vaccination, le CHB SA a grandement contribué

à maîtriser la pandémie dans le nord du canton de Berne. Il a par ailleurs su profiter de la crise pour conclure une coopération innovante avec le service de consultation en ligne «Soignez-moi.ch» ou, au plus haut de la première vague, à amorcer une collaboration avec la Clinique des Tilleuls du groupe Hirslanden.

MEDIN Biel/Bienne au cœur du développement stratégique

Si la pandémie a aussi mis des barrières à l'extension de l'offre, le CHB SA a continué d'avancer avec des projets stratégiques essentiels. Le développement du centre de santé MEDIN Biel/Bienne, qui propose des consultations ambulatoires à proximité de la gare, s'est par exemple poursuivi. En plus des prestations de médecin de famille du centre Localmed Biel/Bienne SA, une nouvelle permanence permettant de consulter sans rendez-vous a été créée à cet endroit. Aussi a-t-elle rapidement pu être transformée en centre cantonal de vaccination contre le Covid-19 en fin d'année. Parallèlement, au sein de l'hôpital, une pharmacie publique et un centre spécialisé pour la sclérose en plaques ont entre autres été mis sur pied.

Solution pour la prise en charge urologique de proximité trouvée

Après plus d'une année de planification conséquente, le CHB SA a réussi à combler une lacune dans la prise en

charge urologique dont la région souffrait depuis longtemps: à compter du 1^{er} mai 2021, le Prof. Dr med. Roland Seiler-Blarer et le PD Dr med. Dominik Abt, deux médecins spécialistes au bénéfice d'une solide formation et d'une vaste expérience opératoire, assureront conjointement la direction de la nouvelle Clinique d'urologie en tant que médecin-chef et co-médecin-chef. Dans des locaux entièrement rénovés, le CHB SA offrira dorénavant tout l'éventail des diagnostics et thérapies urologiques, y c. la chirurgie robotique.

Engagement dans le réseau

Dans le réseau régional de soins, différentes acquisitions d'une importance stratégique ont pu être effectuées en 2020. Ainsi, le CHB SA a acquis 25% des parts du centre de santé Walk-in Lyss SA et repris entièrement à son compte Ambulance Région Bienne SA (ARB SA) en achetant les 33% de parts restantes. En outre, la prise en charge psychiatrique proposée dans le cadre d'une coopération avec le Centre psychiatrique Münsingen (CPM SA) a pu être consolidée. Depuis début 2021, le service Psychiatrie Bienne propose également une prise en charge stationnaire sur le site du CHB SA sous la forme d'interventions de crise.

Résultat financier affecté par la pandémie

Les comptes consolidés du CHB SA, qui prennent aussi en considération

Chiffres clés	2020	2019
Patients ambulatoires (cas)	66 652	65 751
Patients stationnaires (cas)	12 656	13 365
Total patientes et patients	79 308	79 116
dont:		
au service des urgences	22 499	22 401
au service des soins intensifs	1 046	942
Nuitées de séjour	65 053	67 310
Durée de séjour moyenne (nuits)	5,14	5,04
Nombre de lits	228	224
dont placés aux soins intensifs	9,0	9,0
Personnel (postes)	1266,39	1181,1
	<i>MIO. CHF</i>	<i>MIO. CHF</i>
Produits d'exploitation	221,9	212,3
dont produits des patients	205,3	201,8
Charges d'exploitation	219,2	205,1
dont charges de personnel	153,6	138,6
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	2,6	7,2
Marge d'EBITDA	1,2 %	3,4 %
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyers / coûts de restructuration (EBITDAR)	2,9	7,4
Marge d'EBITDAR	1,3 %	3,5 %
Perte de l'exercice (mio. CHF)	-7,7	-4,4

les participations à Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel/Bienne SA et Walk-in Lyss SA, présentent en 2020 un chiffre d'affaires en hausse de 4,5% à 221,9 millions de francs (2019: 212,3 mio.). Les charges d'exploitation ont augmenté de 6,9% à 219,2 millions de francs (2019: 205,1 mio.). Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'élève à 2,6 millions de francs (2019: 7,2 mio.). Avec 1,2% (contre 3,4% l'année précédente), la marge EBITDA est pour le moment nettement en dessous de la valeur à atteindre pour un financement durable des investissements. En tenant compte des amortissements et du résultat financier, on obtient une perte de 7,7 millions

de francs (2019: perte de 4,4 mio.). Au 31.12.2020, le total du bilan s'élevait à 268,1 millions de francs (contre 251,1 mio. en 2019). La part de fonds propres de 71,9% reste élevée.

Changements au sein du conseil d'administration et du comité directeur

Différents changements sont intervenus au sein du conseil d'administration et du comité directeur en 2020. Avec l'arrivée de l'économiste d'entreprise Thomas Straubhaar, l'organe stratégique a accueilli un spécialiste du domaine de la santé au bénéfice d'une solide expérience de la gestion hospitalière. Claudia Lüthi

et Nadine Morgenthaler Beuttenmüller ont, pour leur part, rejoint le comité directeur le 1^{er} juillet 2020 comme directrices des soins infirmiers / MTT. Au mois de septembre, l'expert informatique Cyril Friche a succédé à Marcel Ulrich à la tête du Digital Office, ce dernier ayant repris une nouvelle fonction dans le domaine des bâtiments hospitaliers. Le 1^{er} janvier 2021, l'économiste d'entreprise Philippe Plodeck a été nommé à la tête de la direction des finances comme CFO en remplacement d'Alois Liechti, qui avait quitté le CHB SA pour relever un nouveau défi professionnel. En outre, dans le cadre d'une réorganisation des services de soutien, l'ancienne direction de l'exploitation a été intégrée au service d'état-major Facility Management.

Nouvel hôpital Bienne-Brügg

Le projet de nouvelle construction à Brügg, qui doit permettre au CHB SA d'offrir un nouvel hôpital moderne et facilement accessible à ses patients et collaborateurs, a franchi des étapes décisives l'an dernier. En signant une déclaration d'intention, le canton, l'hôpital et la commune du futur site ont confirmé leur volonté d'ouvrir la voie à une réalisation rapide. La construction nécessitera une modification du plan de zones de la commune et donc l'approbation de l'assemblée communale. En 2021, les citoyens et citoyennes de la commune se prononceront d'abord sur un crédit de planification. Egalement attendue avec impatience: la décision du Grand Conseil concernant une réaffectation de fonds conformément à l'art. 70 LSH – décision censée permettre au CHB SA d'utiliser pour sa nouvelle construction le crédit accordé pour la rénovation globale en 2011.

Certifications en point de mire

Trois labels de qualité importants ont pu être renouvelés en 2020, dont la certification de la Stroke Unit par la Swiss Federation of Neurological Societies, qui atteste que les accidents vasculaires cérébraux sont traités dans les règles de l'art. Le Centre hospitalier Bienne a aussi obtenu la recertification par l'UNICEF en tant que «Hôpital ami des bébés» ainsi que du

Label du bilinguisme, restant ainsi le seul hôpital de Suisse à posséder ce gage de qualité convoité.

Enfin, le comité directeur relève qu'en 2020, le CHB SA a prouvé de façon admirable qu'il était capable de faire face en temps de crise, notamment grâce à l'engagement extraordinaire de ses collaboratrices et collaborateurs. Conscient qu'une forte sollicitation du personnel peut comporter des risques pour le futur, il est décidé à renforcer durablement son attractivité pour les spécialistes, en particulier dans les professions du domaine des soins. Dans ce but, il entend prendre encore davantage en considération la santé et la satisfaction de ses collaborateurs. Malgré un contexte économique tendu, le comité directeur est convaincu de pouvoir, avec le soutien de son personnel, relever également les futurs défis.

L'année de pandémie l'a démontré clairement: en tant qu'hôpital public, le Centre hospitalier Bienne est indispensable à la prise en charge médicale de la population du nord du canton de Berne. En plus d'offrir une large palette de soins de base, il continuera à s'engager à l'avenir en faveur d'une médecine de proximité forte de traitements spécialisés. Le CHB SA s'efforcera, ce faisant, de continuer à favoriser les interconnexions entre les acteurs du réseau régional de soins et de les renforcer.

Nous remercions nos patientes et patients, nos médecins référents et nos partenaires du réseau de soins pour leur attachement à notre hôpital et la confiance qu'ils nous accordent.

Kristian Schneider
Directeur général

Le Rapport de gestion 2020 du Centre hospitalier Bienne SA se base sur les comptes consolidés selon Swiss GAAP RPC dans son rapport d'activité; ces comptes consolidés prennent également en considération les participations aux sociétés Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel/Bienne SA et Walk-in Lyss SA. Les comptes annuels commerciaux conformément au Code des obligations (CO) font partie intégrante du Rapport de gestion 2020 et sont publiés en annexe.



Cinq collaboratrices et collaborateurs témoignent

Au front pendant l'année de pandémie

Pour la plupart d'entre nous, 2020 restera une année exceptionnelle. Le Centre hospitalier Bienne a lui aussi été particulièrement touché puisqu'il a dû affronter le nouveau coronavirus en première ligne. Cinq collaboratrices et collaborateurs se souviennent. Ils racontent des moments difficiles, mais aussi la grande solidarité ressentie et le soutien mutuel dont ils ont bénéficié – et ils évoquent des changements qu'ils espéraient parfois depuis longtemps et que la crise a rendus possibles.

Vous découvrirez leur témoignage dans notre **dossier spécial** en page 23 et suivantes.



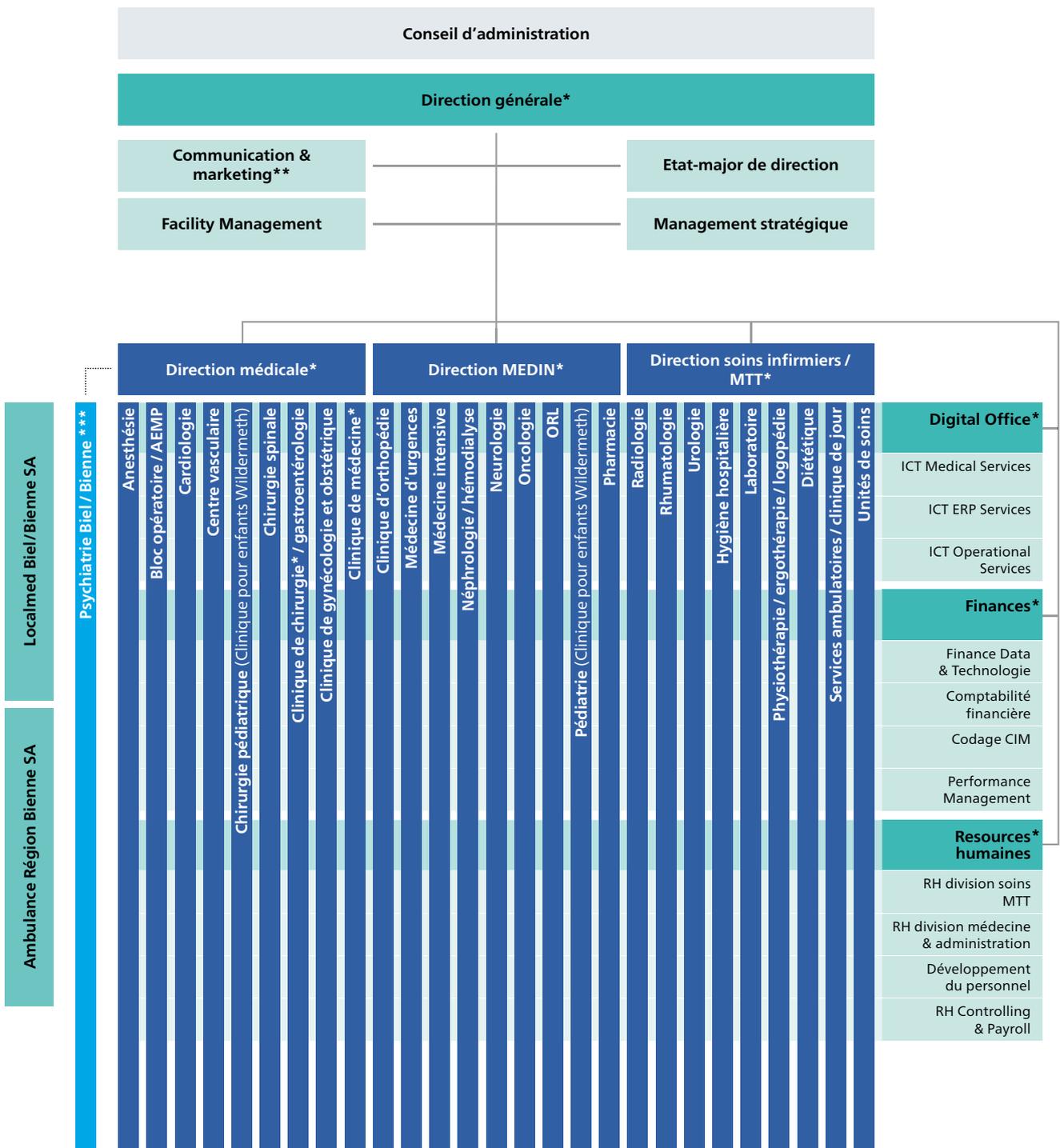
Naser Demiraj
Responsable du transport des patients

Gerlinde Shabani
Infirmière diplômée F 4-5

Organisation

Etat au: 1.1.2021

Membre du comité directeur *
 Membre invité permanent **
 Département du Centre ***
 psychiatrique Münsingen SA





Anita Kräuchi
Neuropsychologue

Luc Chavaillaz
Infirmier diplômé E 4-5

Nos cadres médicaux et de soins

Etat au: 1.1.2021

Dr. med. Marianne Braunschweig
Directrice médicale

Direction médicale

Anesthésie

Médecin-chef:

PD Dr Karl Hampl

Médecins adjoints: Dr Peter

Bigler, Dr Iris Henzi,

Dr Ameli Kruse, Dr Dariusz

Kwiatkowski, Dr Markus

Schily

Clinique de chirurgie / gastroentérologie

Médecin-chef:

Prof. Dr Carsten Viehl

Médecins adjoints:

Dr med. Dr phil. Henrik C.

Horváth, Dr Antoine Oesch,

Dr Roger Schmid,

Dr Paul Martin Sutter,

Dr Seline Voney

Médecins agréés: PD Dr

Ioannis Diamantis, Dr Daniel

Tassile, Dr André Witschi

Médecins agréés chirurgie

maxillo-faciale / art den-

taire: Dr med. dent. Thilo

Franze, Dr med. dent. Luca

Pirracchio, Dr med. dent.

Marco Stucki, Dr med. dent.

Thierry Vuillemin

Clinique de gynécologie et obstétrique

Médecin-chef:

Dr Jérôme Mathis

Médecins adjoints:

Dr Caroline Eggemann,

Dr Lucia Gherasimiuc,

Dr Duc Edouard Ha,

Dr Sibylle Zbären

Médecins agréés: Dr Karin

Borner Niederhauser,

Dr Veronika Burkhard Staub,

Dr Samia Guerid, Dr Mar-

tin Hermstrüwer, Prof. Dr Uli

Herrmann, Dr Robert Oehler,

Dr Tzwetelina Spini

Centre vasculaire

Médecins adjoints:

Dr Lea Attias-Widmer,

Dr Corinne Geppert,

Dr Miguel Girona,

Dr Rafael Kammer

Médecin agréé:

Dr Do Dai-Do

Oto-rhino-laryngologie

Médecins agréés:

Dr Ariane Baumann, Dr Jörg

Dähn, Dr Isabelle Giudicelli,

Dr Stefanie Gut-Althaus,

Dr Hansruedi Kündig,

Dr Thomas Schweri

Médecine intensive

Médecin-chef:

Dr Marcus Laube

Médecin adjoint:

Dr Reto Etter

Cardiologie

Médecin-chef:

PD Dr Rainer Zbinden

Médecins adjoints:

Dr Tomasz Kujawski,

Dr Mathieu Stadelmann

Médecins agréés: Dr Pierre-

Frédéric Keller, Dr Olivier

Spycher

Clinique pour enfants

Wildermeth

Chirurgie pédiatrique

Médecin-chef:

Dr Philippe Liniger

Médecin adjoint:

Dr Benjamin Liniger

Pédiatrie

Médecin-chef:

Dr Rodo von Vigier

Médecins adjoints:

Dr Mathias Gebauer,

Dr Reto Villiger

Clinique de médecine

Médecin-chef:

Prof. Dr Daniel Genné

Médecins adjoints:

Dr Nadège Barro-Belaygues,

PD Dr Charles Béguelin,

Dr Sandrina Bervini,

Dr Marcelo Caballero,

Dr Sophie Condrau,

Dr Sandra Fatio,

Dr Urs Führer,

Dr Michael Grob,

Dr Anne-Chantal Lambert,

Dr Stefanie Nicolaus

Médecins agréés: Dr Gen-

tiane Colque, Dr Magdalen

Gürtler, Dr Lukas Graf

Néphrologie

Médecin-chef:

Dr Anja Kruse

Médecins adjoints:

Dr Andrea Böttcher,

Dr Silvia Rüegger

Neurologie

Médecin-chef:

Dr Hans Pihan

Médecin adjoint:

Dr Stephan Salmen

Médecins agréés: Dr Filippo

Donati, Dr Rolf Lehmann,

Prof. Dr Jürg Lütschg,

Dr Jindrich Strnad

Médecine des urgences

Médecin-chef:

Dr Sabine Thomke

Médecins adjoints:

Dr Monika Haberkern,

Dr Eric Hüttner,

Eva Maria Kifmann,

méd. dipl.

Oncologie

Médecin-chef: PD Dr med.

Dr phil. Martin Zweifel

Médecins adjointes:

Dr Annette Winkler-

Vatter, Dr Beatrice Zimmerli

Schwab

Clinique d'orthopédie

Médecin-chef:

Dr Daniel de Menezes

Médecins adjoints:

Dr Anne Bremer,

Dr Charlotte Handschin,

Dr Felix Paradies a.i.,

Dr Roman Waibel

Médecins agréés:

Dr Lukas Fatzer, Dr Helen

Segmüller, Dr Manfred

Stucki, Dr Philipp Weber

Radiologie

Médecin-chef:

Prof. Dr Zsolt Szücs

Médecin adjointe:

Dr Ursula Tesche

Radio-Oncologie

Médecin-chef: Dr Karl Beer

Rheumatologie

Médecin-chef:

PD Dr Matthias Seidel

Chirurgie spinale / Centre du dos

Médecin-chef:

PD Dr Gregory Jost

Médecin adjoint:

Dr Abdussalam Khamis

Urologie

Médecin-chef:

PD Dr Roberto Casella

Médecin adjoint:

Dr Martin Daepf



Claudia Lüthi, Nadine Morgenthaler Beuttenmüller,
Directrices soins / MTT

Direction soins infirmiers / MTT

Anesthésie

Resp.: Stefan Oswald
Resp. suppl.: Thomas Wöhrle

Urgences

ICUS: Nicole Fischer
ICUS suppl.: Samuel Rohr

Soins intensifs

ICUS: Barbara Gerber
ICUS suppl.: Rainer Moseler

Bloc opératoire

Resp.: Andrea Isabel Genna
Resp. suppl.: Philippe Grill

Instrumentistes

Resp.: Philippe Grill
Resp. suppl.: Vesna Filipovic Marjanovic

Clinique de jour

Resp.: Brigitta Stooss
Resp. suppl.: Loïse Secchi

Unité de soins B 1/3

ICUS: Marina Beljic
ICUS suppl.: Laure Schaeffer

Unité de soins A 1/2

ICUS: Audrey Quartenoud
ICUS suppl.: Marina Schranz

Unité de soins A 7

ICUS: Audrey Quartenoud
ICUS suppl.: Claudine Peter

Unité de soins C 1/3

ICUS: Sébastien Bucher
ICUS suppl.: Jasmine Santschi

Unité de soins C 4/5

ICUS: Manuela Moser
ICUS suppl.: Stefanie Aeberhard

Unité de soins E 4/5

ICUS: Franziska Stolz
ICUS suppl.: Andrea Meier

Unité de soins E 7/8

ICUS: Emanuele Cotti
ICUS suppl.: Monique Benedetti

Unité de soins F 4/5

ICUS: Sabrina Scassa
ICUS suppl.: Angela Dünner

Salles d'accouchements

Sage-femme responsable:
Yolanda Mattmann
Resp. suppl.: Sabrina Schöni

Centre vasculaire

Resp.: Christa Geiser
Direction adjointe:
Marianne Ruprecht

Gastroentérologie

Resp.: Therese Schori
Resp. suppl.: Tania Sofia Da
Conceição Marques

Service ambulatoire de gynécologie / Gynécologie MEDIN

Resp.: Claudia Zumstein
Resp. suppl.: Gaby Tschanz

Hémodialyse

Resp.: Nicole Scheuner
Resp. suppl.: Monika Keller

Cardiologie

Resp.: Yolanda Malicdem

Service ambulatoire de la Clinique pour enfants / Urgences

Resp.: Stephanie Wyss
Resp. suppl.: Christine Das
Neves Bartlome

Clinique pur enfants / Néonatalogie

Resp.: Irène Fankhauser
Resp. suppl.: Anita Sutter

Service de médecine ambulatoire

Resp.: Therese Schori
Resp. suppl.: Tania Sofia Da
Conceição Marques

Oncologie

Resp.: Carmen Flury

Urologie

Resp.: Jlona Oswald

Service de consultation en santé sexuelle

Resp.: Claudia Maurer

Ergothérapie

Resp.: Sophie Line Marktl

Diététique

Resp.: Karin Hangartner
Resp. suppl.: Elisabeth
Neuenschwander

Logopédie

Resp.: Sandra Bucher

Physiothérapie

Resp.: Fanny D'Andrea
Resp. suppl.: Melanie
Laubscher

Expertes en soins

Chirurgie: Karin Thomas
Médecine / Soins palliatifs:
Beatrice Hengartner
Femme & enfant: Janique
Carole Monnier

Gestion des patients

Resp.: Renate Stucki

Laboratoire

Resp.: Stefanie Salzmann
Resp. suppl.: Amandine
Pham

ICUS:
Infirmière-chef/infirmier-chef
d'unité de soins;

ICUS suppl.:
Infirmière-chef/infirmier-chef
suppléant/e d'unité de soins

Nos médecins-chefes et médecins-chefs

Etat au: 1.1.2021



PD Dr Roberto Casella
Médecin-chef service
d'urologie



Dr Daniel de Menezes
Médecin-chef clinique
d'orthopédie



Prof. Dr Daniel Genné
Médecin-chef clinique
de médecine



PD Dr Karl Hampf
Médecin-chef anesthésie



PD Dr Gregory Jost
Médecin-chef chirurgie
spinale



Dr Anja Kruse
Médecin-chef néphrologie



Dr Marcus Laube
Médecin-chef médecine
intensive



Dr Philippe Liniger
Médecin-chef service de
chirurgie pédiatrique



Dr Jérôme Mathis
Médecin-chef clinique
de gynécologie et obstétrique



Dr pharm. Patrik Muff
Pharmacien-chef



Dr Hans Pihan
Médecin-chef service
de neurologie



PD Dr Matthias Seidel
Médecin-chef service
de rhumatologie



Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin-chef service
de radiologie



Dr Sabine Thomke
Médecin-chef médecine
des urgences



Prof. Dr Carsten Viehl
Médecin-chef clinique
de chirurgie



Dr Rodo von Vigier
Médecin-chef service
de pédiatrie



PD Dr Rainer Zbinden
Médecin-chef service
de cardiologie



**PD Dr med. Dr phil.
Martin Zweifel**
Médecin-chef service
d'oncologie

Personnel



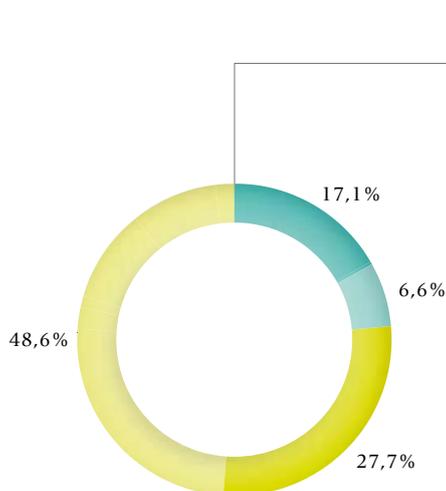
Collaborateurs ¹	2020	2019	Δ 2020 / 2019
Médecins	285	249	+36
Soins infirmiers	566	451	+115
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	445	464	-19
Médecins agréés	36	37	-1
Autres personnels d'appui**	19	12	+7
Administration	164	143	+21
Economat	154	154	=
Services techniques	29	29	=
Total	1698	1539	+159

¹ sans le personnel en formation

** sages-femmes agréées, médecins conseils, spécialistes hospitaliers et médecins bénévoles

Postes à plein temps occupés ²	2020	2019	Δ 2020 / 2019
Médecins	241,09	211	+30,09
Soins infirmiers	415,7	350,9	+64,8
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	332,95	348,3	-15,35
Administration	127,3	120,8	+6,5
Economat	121,95	123,8	-1,85
Services techniques	27,4	26,3	+1,1
Total	1266,39	1181,1	+85,29

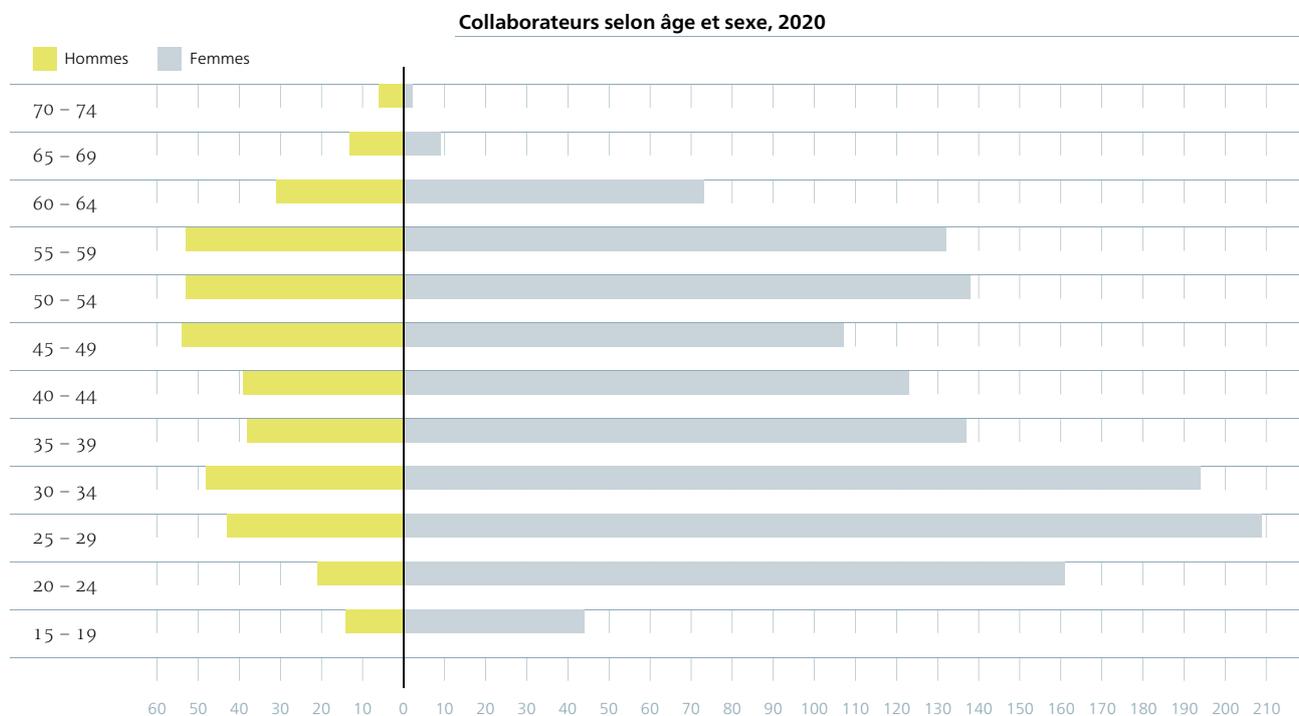
² sans le personnel en formation



Collaborateurs ³ selon degré d'occupation et sexe	2020	2019	Δ 2020 / 2019
Hommes	413	385	+28
dont à temps partiel	115	92	+23
Femmes	1329	1214	+115
dont à temps partiel	847	742	+105
Total collaborateurs et collaboratrices	1742	1599	+143
dont à temps partiel (%)	55,2%	52,2%	+3,0%

³ y compris postes de formation et salaires horaires

Dans ses statistiques du personnel, outre les collaboratrices et collaborateurs du CHB SA et d'ARB SA, le Rapport de gestion 2020 recense désormais également le personnel de Localmed Biel/Bienne SA.



Collaborateurs selon nationalité	2020	2019	Δ 2020 / 2019
Suisse	1359	1226	+133
Allemagne	102	95	+7
Portugal	60	51	+9
France	52	47	+5
Italie	26	24	+2
Espagne	16	22	-6
Autriche	7	12	-5
Kosovo	6	9	-3
Erythrée	6	8	-2
Pays-Bas	5	7	-2
Kongo	7	6	+1
Grèce	5	5	0
Croatie	5	4	+1
Brésil	4	4	0
Autres	82	79	+3
Total collaborateurs	1742	1599	+143
Nombre de nations	53	55	-2

Employés par langue (bilinguisme)	2020
Langue maternelle allemande ou langue de communication	67,05%
Langue maternelle française ou langue de communication	32,95%

Statistiques des patients

Patients et patientes stationnaires

Patients par discipline	2020	2019	2018	Δ 2020 / 2019	
Angiologie	83	119	-	-36	-30,3%
Médecine interne générale (y c. pneumologie)	2 714	3 397	3 591	-683	-20,1%
Stroke	278	289	249	-11	-3,8%
Gériatrie aiguë	409	287	243	122	42,5%
Cardiologie invasive	327	239	107	88	36,8%
Néphrologie	209	225	259	-16	-7,1%
Rhumatologie	21	19	-	2	10,5%
Total Médecine (M 100)	4 041	4 575	4 449	-534	-11,7%
Chirurgie (y c. adipositas et gastroentérologie)	1 934	2 365	2 506	-431	-18,2%
Chirurgie vasculaire	54	80	-	-26	-32,5%
Orthopédie	764	864	865	-100	-11,6%
Chirurgie de la main	79	65	61	14	21,5%
Urologie	471	433	437	38	8,8%
Chirurgie spinale	276	227	229	49	21,6%
Total Chirurgie (M 200)	3 578	4 034	4 098	-456	-11,3%
Gynécologie	542	471	381	71	15,1%
Obstétrique	978	1 008	1 052	-30	-3,0%
Nouveau-nés (en bonne santé)	802	846	852	-44	-5,2%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	2 322	2 325	2 285	-3	-0,1%
Pédiatrie	694	997	983	-303	-30,4%
Chirurgie pédiatrique	639	737	706	-98	-13,3%
Total Clinique pour enfants (M 400)	1 333	1 734	1 689	-401	-23,1%
ORL adultes	85	131	147	-46	-35,1%
ORL enfants	42	94	70	-52	-55,3%
Total ORL (M 700)	127	225	217	-98	-43,6%
Urgences	893	257	-	636	247,5%
Total Centre d'urgences (M 960)	893	257	-	636	247,5%
Sous-total patients stationn. aigus	12 294	13 150	12 738	-856	-6,5%
Réadaptation gériatrique (M 950)	277	104	143	173	166,3%
Patients longue durée (M 950)	63	89	96	-26	-29,2%
Accompagnateur enfant	22	22	27	-	0,0%
Total patients stationnaires	12 656	13 365	13 004	-709	-5,3%

Case-Mix Durée de séjour Journées de séjour

	2020	2019	2018	Δ 2020 / 2019	
Case-Mix	11 703	11 933	11 629	-230	-1,9%
Case-Mix-index patients aigus	0.9519	0.9075	0.9130	0.0444	4,9%
Durée de séjour					
Ø Durée de séjour total	5,14	5,04	5,12	0,10	2,1%
Journées de séjour					
Journées de séjour total	65 053	67 310	66 518	-2 257	-3,4%
Urgences					
Urgences stationnaires	7 523	8 043	7 812	-520	-6,5%

Patients et patientes ambulatoires

Patients par discipline	2020	2019	2018	Δ 2020 / 2019	
Angiologie	1 242	1 085	652	157	14,5%
Médecine interne générale	24	36	64	-12	-33,3%
Médecine interne, infectiologie	665	683	622	-18	-2,6%
Médecine interne, service ambulatoire	363	372	259	-9	-2,4%
Médecine interne, serv. méd. p. personnel	1 039	340	307	699	205,6%
Palliative Care MEDIN	13	-	-	13	-
Médecine du voyage	228	770	716	-542	-70,4%
Endocrinologie / diabétologie	914	809	721	105	13,0%
Gastroentérologie	838	744	26	94	12,6%
Pneumologie	936	958	766	-22	-2,3%
Cardiologie (y c. MEDIN)	2 979	2 364	2 022	615	26,0%
Corfit	107	140	134	-33	-23,6%
Néphrologie	643	621	581	22	3,5%
Oncologie	1 234	1 174	1 071	60	5,1%
Rhumatologie (y c. MEDIN)	596	427	90	169	39,6%
Neurologie (y c. MEDIN)	3 494	2 136	1 805	1 358	63,6%
Le Drive	96	96	81	-	0,0%
Memory Clinic	356	369	335	-13	-3,5%
Total Médecine (M 100)	15 767	13 124	10 252	2 643	20,1%
Chirurgie	1 912	1 995	2 301	-83	-4,2%
Adipositas	55	65	56	-10	-15,4%
Conseils en stomathérapie	182	207	161	-25	-12,1%
Orthopédie	3 408	3 007	2 799	401	13,3%
Chirurgie de la main	268	347	351	-79	-22,8%
Urologie	2 210	2 204	1 969	6	0,3%
Proctologie	401	339	303	62	18,3%
Fast-track	-	3	7	-3	-100,0%
Chirurgie vasculaire	260	292	-	-32	-11,0%
Chirurgie spinale	534	199	142	335	168,3%
Total Chirurgie (M 200)	9 230	8 658	8 089	572	6,6%
Gynécologie (y c. MEDIN)	6 243	5 132	4 196	1 111	21,6%
Gynécologie planning familial	1 736	1 774	1 548	-38	-2,1%
Obstétrique	1 167	1 536	1 578	-369	-24,0%
Nouveau-nés (en bonne santé)	28	20	12	8	40,0%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	9 174	8 462	7 334	712	8,4%
Pédiatrie	816	1 073	922	-257	-24,0%
Chirurgie pédiatrique (y c. chirurgie dentaire)	2 301	2 309	2 496	-8	-0,3%
Neuropédiatrie enfants	387	428	492	-41	-9,6%
Total Clinique pour enfants (M 400)	3 504	3 810	3 910	-306	-8,0%
ORL adultes	67	113	139	-46	-40,7%
ORL enfants	92	211	182	-119	-56,4%
Total ORL (M 700)	159	324	321	-165	-50,9%
Radiologie adultes	2 446	3 635	2 981	-1 189	-32,7%
Radiologie enfants	283	356	398	-73	-20,5%
Radiologie MEDIN	1 430	-	-	1 430	-
Total Radiologie (M 850)	4 159	3 991	3 379	168	4,2%
Urgences Médecine et Chirurgie	11 824	12 511	11 252	-687	-5,5%
Urgences Gynécologie et obstétrique	1 051	1 055	861	-4	-0,4%
Urgences Enfants	6 224	7 924	7 898	-1 700	-21,5%
Total Urgence (M 960)	19 099	21 490	20 011	-2 391	-11,1%
Cabinet d'urgences Bienne (médecins de famille externes)	2 598	3 324	3 406	-726	-21,8%
Thérapie de la douleur	324	311	675	13	4,2%
Autres adultes	2 400	2 037	1 914	363	17,8%
Autres enfants	238	220	181	18	8,2%
Total patients ambulatoires	66 652	65 751	59 472	901	1,4%
Points tarifaires TARMED (Soins ambulatoires)	2020	2019	2018		
Points tarifaires TARMED total	43 415 408	40 045 477	33 921 978		



Jon Spahni
Expert en soins d'urgence

Dr med. Stefanie Nicolaus
Médecin adjointe médecine interne

Dossier

L'an 1 de la pandémie de coronavirus

Ori Schipper

Au début de l'année 2020, une nouvelle maladie des voies respiratoires est apparue sur un marché de Wuhan, une métropole du centre de la Chine, et s'est propagée à toute vitesse dans le monde entier. Le Centre hospitalier Bienne a pris en charge le premier patient atteint de Covid-19 le 28 février 2020, soit deux semaines avant que le Conseil fédéral place la Suisse en état de «situation extraordinaire» – mettant ainsi la vie publique à l'arrêt dès la mi-mars. L'hôpital cependant n'a connu aucun répit. Ses collaboratrices et collaborateurs ont vécu une année mouvementée, comme en témoignent les entretiens menés avec cinq d'entre eux qui travaillent sur le front de la pandémie. Rétrospective en quatre actes.



PD Dr med. Charles Béguelin,
médecin adjoint en
infectiologie

Premier acte:

Scénario catastrophe

«Ça fait déjà longtemps que je tiens chaque année un exposé sur les maladies infectieuses et que j'en profite pour rappeler qu'une nouvelle pandémie peut apparaître à tout moment», explique le Dr med. Urs Führer, médecin adjoint en infectiologie et hygiène hospitalière. Le médecin, qui se décrit lui-même comme quelqu'un de rationnel, reconnaît cependant qu'il a dans un premier temps aussi sous-estimé le nouveau virus. «J'ai tout bonnement refoulé les premiers rapports qui mentionnaient que le Sars-CoV-2 pouvait également être transmis par des personnes asymptomatiques», se souvient-il un an après.

Le visage protégé par un masque, nous menons cette discussion dans son

bureau, en présence de son collègue le PD Dr med. Charles Béguelin. En tant qu'infectiologues, les deux médecins sont entre autres chargés de définir les directives internes de l'hôpital concernant la manière de procéder en présence d'agents pathogènes. Cependant, lorsqu'un nouvel agent pathogène dont on ne sait encore pratiquement rien apparaît, on avance un peu à l'aveuglette sur le plan médical. «Au début, nous devons parfois adapter les directives tous les jours», explique Charles Béguelin. «Se tenir informés de tout ce qui était publié sur le sujet constituait un défi considérable, mais cette période a aussi été extrêmement captivante.» Pour bon nombre de patientes et patients cependant, l'incertitude a été difficile à supporter. «Nous étions incapables de fournir aux personnes malades les informations qu'elles espéraient. Cela a bien sûr été très compliqué pour elles», déclare le Dr Béguelin.

Avancer à l'aveuglette

Pour le Dr med. Marcus Laube, médecin-chef de l'unité de médecine intensive, l'année écoulée a semblé durer bien plus que 12 mois. Quand il a entendu parler pour la première fois de l'apparition du nouveau virus en Chine, il a pensé que la situation s'apaiserait rapidement, comme cela avait été le cas pour la grippe aviaire ou le premier virus Sars. Malheureusement, les choses n'ont pas évolué comme escompté: «Le Sars-CoV-2 peut rendre certaines personnes très malades et potentiellement complètement submerger le système de santé», précise Marcus Laube.

En règle générale, un patient passe en moyenne deux jours et demi dans l'unité de médecine intensive. Pour les personnes gravement atteintes de Covid-19, la durée moyenne du séjour est de 14 jours, pendant lesquels il faut régulièrement gérer des situations critiques. «Pour moi, il s'agit des cas les plus difficiles auxquels



Dr med. Urs Führer, médecin adjoint en infectiologie

j'ai fait face en 20 ans d'expérience», assure le Dr Laube. Si le tableau clinique est si éprouvant, c'est parce que l'évolution est souvent imprévisible et peut prendre une tournure inattendue. «A un certain moment, le patient se trouve dans un état stable, mais il peut à nouveau décompenser d'une seconde à l'autre», explique-t-il.

«Il est très difficile d'accepter qu'un malade ne fasse aucun progrès pendant plusieurs semaines malgré tous nos efforts», déplore Franziska Stolz, infirmière-chef de l'unité de soins Covid. Elle évoque l'image d'un tunnel lorsqu'elle se remémore l'année de pandémie pendant notre entretien. Avec son équipe, elle a dû renoncer à des procédures bien rodées pour se concentrer sur l'urgence. «Lors d'une crise, il faut être rapide et faire au plus simple», explique-t-elle.

Réagir rapidement dans tout l'hôpital

Elle cite pour exemple la manipulation du matériel de protection. Au début, on utilisait dix masques différents. «D'habitude, nous testons d'abord le nouveau matériel dans le cadre d'un essai pilote avant de l'introduire définitivement», explique Franziska Stolz. «Mais là, nous n'avions plus le temps de nous poser des questions.» Pour éviter d'accroître le sentiment d'insécurité au sein de son équipe, l'infirmière n'a dit à personne que les stocks diminuaient rapidement et qu'au début, le matériel à disposition suffisait pour deux semaines seulement.

«Personne parmi nous n'avait été confronté à une pandémie auparavant», raconte la Dr med. Sabine Thomke, médecin-chef en médecine d'urgence. «Nous avions en tête les images de l'Italie du Nord, la peur était intense.» Début février, le Dr Führer a créé une première task force interne dédiée au coronavirus. Elle s'est très rapidement transformée en véritable état-major de crise dès la mise sur pied du «dispositif pour situations particulières». «Avec l'avantage qu'il était désormais possible de réagir rapidement dans tout l'hôpital», comme l'explique la Dr Thomke.

Deuxième acte:

Première vague

L'état-major de crise – dirigé par le directeur général Kristian Schneider et l'économiste d'entreprise Pascal Braichet – rassemblait non seulement des collaboratrices et collaborateurs du cœur de métier, mais aussi des représentants de toutes les fonctions d'importance systémique, par exemple du laboratoire, de la pharmacie, de la sécurité, de l'informatique ou de la communication. Il comprenait aussi des collaborateurs chargés des achats – des masques, gants, lunettes de protection et blouses nécessaires de toute urgence par exemple – ou de l'exploitation technique des bâtiments, ainsi que des personnes responsables d'installer notamment des dispositifs de dépressurisation aux soins intensifs pour empêcher la propagation du virus.

Les interlocuteurs saluent à l'unanimité les échanges intenses et permanents, qui dépassaient les frontières liées aux différentes professions: le Dr Führer, infectiologue, a par exemple été agréablement surpris par «tant de solidarité». Quant à Marcus Laube, spécialiste en soins intensifs, le «soutien mutuel» lui donnait «un sentiment positif».

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a placé le pays en état de «situation extraordinaire» et ordonné aux hôpitaux de reporter à la fin avril l'ensemble des opérations et traitements non urgents. Le Centre hospitalier Bienne a fermé sa clinique de jour ambulatoire 48 heures plus tard. «Comme il n'y avait plus de patients devant subir une arthroscopie du genou, des ressources et des lits ont été libérés», explique Franziska Stolz.

En mode Covid

Beaucoup de collaboratrices et collaborateurs ont eu du mal à gérer le fait qu'en dehors de l'hôpital, tout le pays était plus ou moins à l'arrêt. Comme l'explique le Dr Béguelin, cela a été particulièrement compliqué pour les personnes qui vivent seules et qui ne pouvaient donc pas échanger sur d'autres

thèmes après des journées de travail intenses. L'infirmière nuance: «Le confinement m'a aidé à me concentrer sur mon travail. Je savais qu'il n'y avait pas d'alternative, que la vie à l'extérieur était à l'arrêt et qu'il ne se passait rien.»

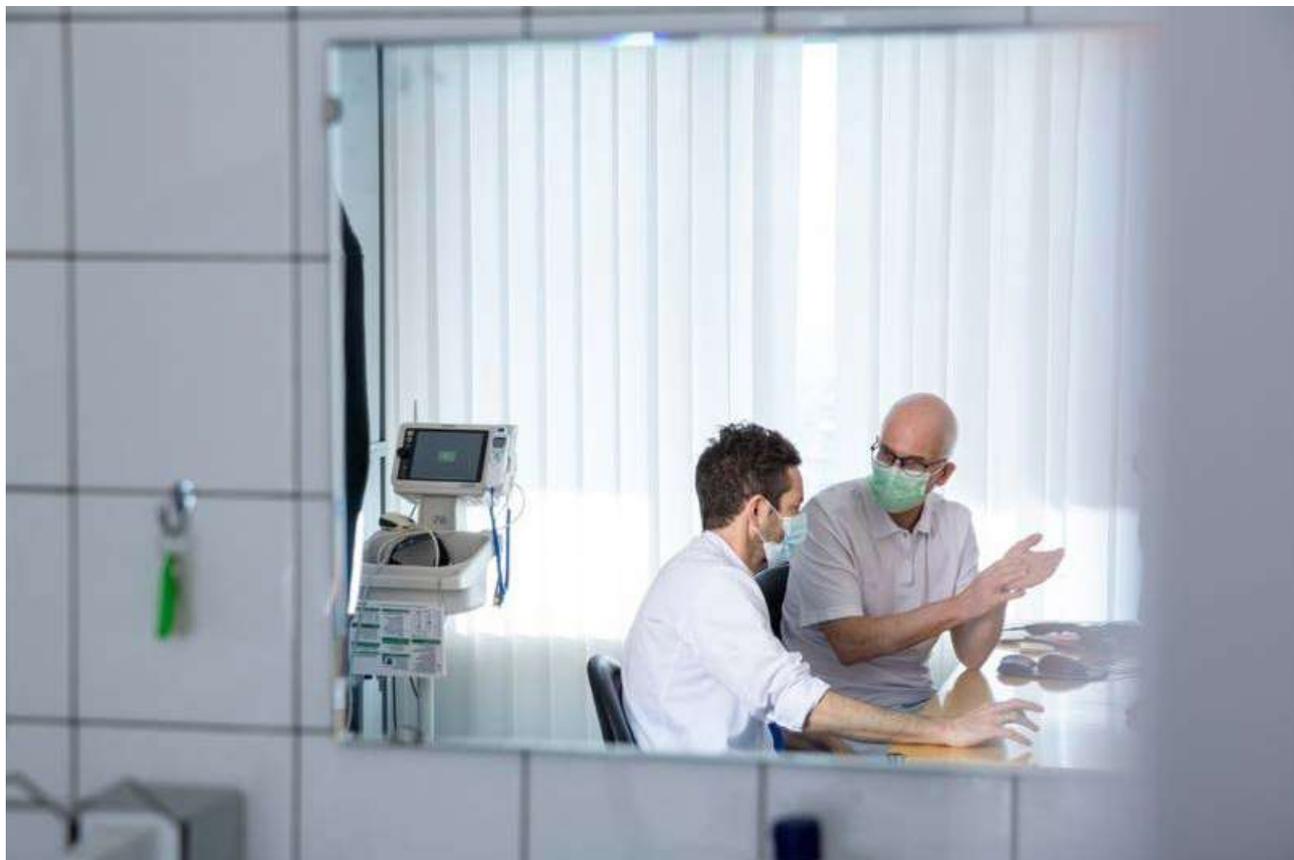
Pour tous les interlocuteurs, la première vague reste une période vécue «en mode Covid». Même les urgences ont enregistré un net recul. Une diminution que la Dr Thomke s'explique en partie: «Comme la population reste tranquille pendant le confinement, il paraît logique que moins d'accidents se produisent. Mais hormis le Covid, c'était comme si subitement toutes les autres maladies avaient disparu. Pendant cette période, les malades restaient-ils à la maison malgré l'aggravation de leur état de santé parce qu'ils ne se sentaient plus en sécurité à l'hôpital?»

Les soins intensifs tournaient en revanche à plein régime. «Nous avons pu utiliser quelques lits de la salle de réveil et nous avions donc neuf lits à disposition pour les patients Covid, dont six étaient équipés d'appareils respiratoires», précise le Dr Laube. Il échangeait chaque jour sur un groupe WhatsApp avec ses collègues travaillant dans les unités de médecine intensive des hôpitaux suprarégionaux. La Rega a acheminé par hélicoptère quelques patients provenant de Neuchâtel et Fribourg, où le virus se propageait encore plus fortement au printemps.

Place à l'improvisation

«Nous devons nous orienter dans la jungle des recommandations mondiales – et prendre des décisions sur le plan local», explique Marcus Laube. Par exemple, même si au début de la pandémie, il était recommandé de mettre tous les patients gravement atteints sous respiration artificielle, à Bienne, les patientes et patients n'ont pas tous été intubés parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'appareils respiratoires à disposition. «Il a fallu improviser», reconnaît le médecin.

Avec son équipe, ils se sont donc contentés de soigner de nombreux patients avec des appareils *high-flow*, qui permettent de respirer de l'air enrichi en oxygène par le nez. Avec le recul, l'urgence a permis de prendre la bonne décision, car



«Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ont fait preuve quotidiennement d'une grande flexibilité et d'une solidarité exemplaire. Le travail en équipe a parfaitement fonctionné.»

Dr med. Urs Führer et PD Dr med. Charles Béguelin, médecins adjoints en infectiologie

le traitement moins invasif était plus facilement supportable et moins éprouvant pour les patients, ce qui a souvent permis d'obtenir de meilleurs résultats. Pour le spécialiste en médecine intensive, au cours de la première vague, certaines valeurs standards sont devenues moins importantes. «Avant le Covid, un taux de 80% de saturation en oxygène dans le sang était très préoccupant pour moi. Entre-temps, j'ai développé une certaine tolérance face à de telles valeurs», affirme-t-il. «Le défi consiste à savoir garder son sang-froid.»

Un peu de vent frais

Tous les interlocuteurs racontent que la crise a fait également souffler du vent frais. «Ça faisait longtemps que je voulais ouvrir notre cabinet d'urgence des médecins de famille aussi pendant la journée, afin de pouvoir réguler les flux de patients et d'être en mesure de séparer les cas urgents des autres», déclare par exemple Sabine Thomke. «Mais jusque-là, le *business case* avait toujours échoué.» Pendant la crise, l'idée a fait son chemin. «Je n'avais plus besoin de remplir

de formulaires», explique-t-elle. Dans le cabinet, son équipe effectuait des tests Covid. «Nous l'avons aussi utilisé comme site d'accueil, ce qui nous a permis d'éviter qu'un patient souffrant d'une cheville foulée se retrouve assis à côté d'un cas Covid», précise encore la Dr Thomke.

Même en plein milieu de la crise, la sécurité des patientes et patients ainsi que celle des collaborateurs est restée prioritaire. «De nombreuses questions restaient ouvertes, et nous étions parfaitement conscients que nous pouvions

uniquement nous reposer sur l'état momentané des connaissances, au risque de faire une erreur», explique le spécialiste en médecine intensive Marcus Laube. «C'est pourquoi nous avons opté pour une voie sécurisée comprenant moins de risques.» En fait, aucun membre de son équipe n'a été infecté par un patient au cours de l'année écoulée. Il rapporte avec satisfaction les propos d'une infirmière, qui est partie à la retraite dans l'intervalle. «Elle a déclaré que c'est ici, aux soins intensifs, qu'elle s'était toujours sentie le plus en sécurité.»

Interdiction des visites, à quelques exceptions près

Pour limiter autant que possible le risque de propagation du virus dans l'hôpital, le 13 mars 2020, le Centre hospitalier Bienné décide d'interdire les visites. Avec le recul, la responsable de l'unité de soins Covid salue cette mesure. «Cela nous a permis de nous concentrer sur nos patients sans devoir encore accompagner toute leur famille.» Franziska Stolz échangeait régulièrement par téléphone avec un proche des malades du Covid, qui se chargeait ensuite de relayer les informations sur l'évolution de l'état de santé du patient au reste de l'entourage.

Les familles des patientes et patients hospitalisés dans l'unité de médecine intensive recevaient un appel téléphonique tous les jours. L'équipe dirigée par le Dr Laube autorisait en outre de temps à autre les patients à effectuer un appel vidéo avec leurs proches. Ceci dit, l'interdiction de visite a été traitée avec souplesse. «Nous avons aussi fait des exceptions. Dans les situations critiques, nous avons autorisé les visites», explique l'infectiologue Urs Führer. Et son confrère Marcus Laube de préciser: «Nous avons pris toutes les décisions difficiles ensemble et sur place.» Lorsqu'il fallait arrêter les machines, les proches étaient présents.

«Les patients Covid sont les cas les plus difficiles auxquels j'ai fait face en 20 ans d'expérience aux soins intensifs.»

Dr med. Marcus Laube, médecin-chef de l'unité de médecine intensive



Troisième acte:

La vague automnale

La situation a commencé à se détendre à partir de la mi-avril. «L'été a été tout à fait normal», déclare Dr Thomke. «Ensuite, en automne, le Covid est venu s'ajouter à la marche habituelle.» Par rapport au printemps, le service des urgences était toutefois mieux informé et disposait aussi de plus de matériel de protection, selon la médecin-chef. «Nous avons aussi fait plus de place et transformé plusieurs postes de bureau en couchettes de traitement.» Elle reconnaît cependant qu'en raison du nombre élevé de patients, il y a eu des «moments chauds» en automne. «Quand toutes les couchettes sont occupées, il ne reste plus que le couloir, mais il n'est pas possible de l'isoler», explique-t-elle. «Pendant une certaine période, nous avons évité le chaos de peu chaque jour.»

A l'unité Covid, l'équipe dirigée par Franziska Stolz pose des autocollants de couleur au sol et sur les murs pour définir la «zone contaminée», à laquelle le personnel soignant peut accéder uniquement après avoir revêtu l'équipement de protection. Concrètement, cela signifie qu'il faut changer de blouse, de masque, de lunettes et de gants chaque fois qu'on quitte la zone. «Une véritable artillerie», comme dit l'infirmière-chef.

Quand le sprint se transforme en marathon

Mme Stolz et le Dr Laube se souviennent qu'au début de la pandémie, ils espéraient tous les deux que la crise ne durerait pas. «Mais dans l'intervalle, le sprint s'est transformé en marathon», affirme Marcus Laube. Au printemps, la crise sévissait. «C'était palpitant et nous avions beaucoup d'énergie», raconte Franziska Stolz. Mais en automne, l'ambiance s'est rapidement dégradée. «Je constate une certaine lassitude, pour beaucoup de collaboratrices et collaborateurs, il était de plus en plus difficile d'avoir l'empathie requise», admet l'infirmière. «La résilience diminue», ajoute-t-elle.

«Nous avons pris le temps de nous réjouir des succès. L'équipe a toujours brièvement célébré le retour d'une patiente à la maison après des semaines angoissantes d'hospitalisation.»

Franziska Stolz, infirmière-chef de l'unité de soins Covid



«Quand on s'active pendant plusieurs semaines au chevet d'un patient souffrant de Covid-19, que son état se détériore subitement et qu'il décède, c'est éprouvant», explique-t-elle encore. Durant cette période difficile, l'assistance réciproque au sein de l'équipe l'a beaucoup aidée. Deux éléments ont été particulièrement importants, témoigne Franziska Stolz: «Premièrement, nous avons toujours essayé de laisser chacun exprimer ses émotions et de faire attention les uns aux autres. Cela nous a souvent permis de nous soutenir mutuellement. Deuxièmement, nous avons pris le temps de nous réjouir des succès.» L'équipe a toujours brièvement célébré le retour d'une patiente à la maison après des semaines angoissantes d'hospitalisation. L'immense reconnaissance des patientes et patients suscite aussi une vraie fierté.

Aussi bien Franziska Stolz que Sabine Thomke apprécient le fait que le personnel puisse s'adresser en toute discrétion au service de psychologie interne de l'hôpital, qui passe régulièrement pour proposer des entretiens. En même temps, «notre service des urgences est de plus en plus souvent confronté à des problèmes psychiatriques. La solitude pèse sur le moral des gens», indique la Dr Thomke.

Analyser la situation en permanence

«Le chemin est long et sinueux», s'exclament les infectiologues Führer et Béguelin. «Au début, nous étions guidés par la peur», explique Urs Führer. «Cela nous a permis de prendre des décisions très rapidement et de les mettre en œuvre.» A cause du rythme effréné, ils ont cependant dû renoncer à rechercher le consensus comme ils le font habituellement. «Notre manière de procéder avait un aspect dictatorial», reconnaît-il. «Mais depuis la vague automnale, tous participent à nouveau à la discussion. Et nous devons nous faire entendre.»

«Il faut sans cesse analyser la situation, puis informer l'ensemble du personnel», ajoute le Dr Béguelin. «Les échanges sont très importants, nous voulons que les personnes restent à bord et soutiennent les décisions.» L'équipe du



«Personne d'entre nous n'avait été confronté à une pandémie auparavant, nous avons en tête les images de l'Italie du Nord, la peur était intense.»

Dr med. Sabine Thomke, médecin-chef aux urgences

service d'infectiologie a défini des règles strictes en matière d'hygiène pour l'hôpital. Le Centre hospitalier Bienne utilise chaque semaine entre 5000 et 10000 nouveaux masques de protection. Malgré tout, pendant la vague d'automne, des patients ont contracté le virus à l'hôpital. En tant qu'hygiénistes hospitaliers, les deux infectiologues considèrent que leur responsabilité est aussi engagée.

Au cours de la discussion, Charles Béguelin reconnaît que l'année écoulée a aussi été un immense défi pour les jeunes médecins en formation. «C'est difficile de toujours soigner les mêmes maladies. Et c'est encore plus compliqué de voir de nombreux patients mourir malgré nos efforts», déclare-t-il. Il n'est pas surpris que l'an dernier, le roulement ait augmenté dans le domaine des soins. Pour la responsable de l'unité Covid, les changements au niveau du personnel font partie intégrante d'une crise. Une période compliquée incite probablement les personnes qui avaient déjà des soucis de motivation auparavant à agir et à concrétiser leur envie de changement. «Cependant, les collaborateurs qui se dévouent corps et âme restent en principe à leur poste, même lorsque c'est astreignant», explique Franziska Stolz.

Marques de reconnaissance

Elle a bien entendu été touchée par les témoignages de reconnaissance que la population a adressés au personnel soignant pendant la première vague. Mais en automne, alors que l'infirmière-chef et son équipe auraient encore eu plus besoin qu'au printemps que les gens applaudissent sur les balcons, ces derniers commençaient à se lasser de la pandémie – et chacun était préoccupé par son propre état psychique. Les signes de solidarité du début ont rapidement diminué et fini par s'essouffler, sans que la situation change vraiment pour le personnel soignant. «Applaudir ne fait pas mal», dit-elle.

C'est aussi pour cette raison que Franziska Stolz est particulièrement heureuse que tous les collaboratrices et collaborateurs du Centre hospitalier Bienne aient reçu une prime Covid à la fin 2020. Selon elle, il n'est pas forcément évident pour

un hôpital de faire un tel geste pour son personnel alors qu'il se trouve dans une situation financière tendue à cause de la pandémie.

Quatrième acte:

Conclusions

La pandémie est grave et loin d'être terminée. La Dr Sabine Thomke ne voit guère indice qui permettrait d'exclure l'apparition d'une troisième vague. Tous les interlocuteurs souhaitent cependant mentionner quelques aspects positifs. Le Dr Laube assure: «Pour notre discipline, le Covid est une chance. Désormais, la population connaît le fonctionnement de la médecine intensive.» Il voudrait que l'image des patients malades entourés de tuyaux et d'appareils qui bipent évolue. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la médecine, la question fondamentale n'est souvent plus de savoir s'il est possible de maintenir quelqu'un en vie, mais si cela est souhaitable.

«Objectifs thérapeutiques raisonnables»

Dans son quotidien, «il ne s'agit ni d'abandonner trop rapidement ni de faire de l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire de sauver des vies à tout prix», explique le Dr Laube. Il parle d'«objectifs thérapeutiques raisonnables» entièrement individualisés qui doivent être déterminés d'entente avec les proches. «Nous avons des discussions souvent intenses et bouleversantes», ajoute-t-il.

Il regrette par ailleurs que certaines personnes ne respectent pas les règles d'hygiène. «Le bon sens reste la meilleure arme pour combattre le virus», déclare-t-il. «Malheureusement, de nombreuses personnes ne jouent pas le jeu.» Quant à la responsable de l'unité Covid, elle constate que tout le monde en a marre, sans que chacun soit pour autant prêt à se faire vacciner pour permettre une sortie de crise rapide.

Les expériences influencent la suite de la collaboration

Franziska Stolz est convaincue que les expériences acquises au cours de cette année influenceront la suite de la collaboration. Elle a constaté que pendant ces mois de crise, les rapports hiérarchiques se sont estompés. Elle espère que le courage nécessaire pour opérer des changements ne disparaîtra pas. La Dr Sabine Thomke trouve quant à elle que des fossés ont été franchis et qu'au sein de l'hôpital, la qualité de la coopération s'est renforcée.

«Le travail en équipe a parfaitement fonctionné», se réjouissent Charles Béguelin et Urs Führer. «Les collaborateurs ont fait preuve quotidiennement d'une grande flexibilité et d'une solidarité exemplaire. Avec le recul, les deux infectiologues ne changeraient pas grand-chose si la situation devait se reproduire. Si Sabine Thomke trouve aussi que dans l'ensemble, l'hôpital a plutôt bien géré l'organisation pendant cette année de pandémie, elle reste cependant critique: «Avons-nous toujours su faire preuve du doigté nécessaire que l'on attend de personnes chargées de conduite en temps de crise? Avons-nous suffisamment fait pour accompagner les collaboratrices et collaborateurs sur le plan personnel et tenu compte de leurs peurs et difficultés existentielles?»

Franziska Stolz, infirmière-chef de l'unité Covid, garde aussi de bons souvenirs de cette première année de pandémie. Elle a appris à mieux connaître de nombreuses personnes très compétentes au sein de l'état-major de crise et a apprécié les relations directes ainsi que la fluidité de la collaboration. «Je me suis toujours sentie soutenue dans mon travail», affirme-t-elle. «Je suis heureuse de travailler au Centre hospitalier Bienne.»



Kerime Gmati
Infirmier diplômé C 4-5

Dr med. Harun Calvin Njago
Chef de clinique neurologie



Nadja Lüdi
Responsable de la crèche

Nicole Battistuzzi
Thérapeute en activités physiques adaptées

Finances

Malgré la pandémie de Covid-19 et l'interruption des opérations planifiées pendant plusieurs semaines sur ordre des autorités, le Centre hospitalier Bienne SA clôt l'exercice 2020 avec une demande en légère hausse. L'hôpital a traité 79 308 patientes et patients (2019: 79 116) – un nombre jamais atteint auparavant (+0,2%) – et pris en charge plus de 22% des patients atteints de Covid-19 hospitalisés dans le canton de Berne. Par rapport à l'année précédente, la demande a diminué de 5,3% dans les soins stationnaires, alors qu'elle a augmenté de 1,4% dans les soins ambulatoires.

En comparaison avec 2019, les recettes provenant des soins ambulatoires ont augmenté de 3,3 millions de francs et celles provenant des soins stationnaires de 1,0 million de francs. Au total, le chiffre d'affaires des comptes consolidés – qui prennent également en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel/Bienne SA et Walk-in Lyss SA – affiche une augmentation réjouissante de 4,5%, passant de 212,3 millions à 221,9 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté d'environ 6,9% par rapport à l'exercice précédent pour s'élever à 219,2 millions de francs. Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) atteint 2,6 millions de francs (2019: 7,2 mio.). Les comptes consolidés de l'année 2020 accusent une perte de 7,7 millions de francs (2019: perte de 4,4 mio.).

Le total du bilan a augmenté de 17 millions pour s'élever à 268,1 millions de francs (2019: 251,1 mio.). Le capital propre atteint 192,8 millions de francs. Le Centre hospitalier Bienne dispose toujours d'une part très solide de fonds propres, qui s'élève à 71,9%.

Comptes annuels consolidés

Bilan consolidé

Swiss GAAP RPC

		31.12.2020	31.12.2019
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Liquidités		19 359 321	16 553 630
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	43 498 195	34 222 254
Autres créances à court terme	2	1 082 459	546 279
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	1 919 453	2 390 627
Stocks	4	6 256 556	4 625 991
Actifs de régularisation	5	8 268 332	858 203
Actif circulant		80 384 316	59 196 984
Immobilisations corporelles	6	104 728 809	108 564 383
Immobilisations financières	7	81 853 275	82 568 180
Immobilisations incorporelles	8	1 100 305	787 537
Actif immobilisé		187 682 389	191 920 100
Total Actifs		268 066 705	251 117 084

		31.12.2020	31.12.2019
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes financières à court terme	12	38 658 073	16 114 675
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	9 539 953	7 260 173
Autres dettes à court terme	10	5 913 847	5 906 632
Provisions	14	483 770	604 926
Passifs de régularisation	11	6 683 230	5 577 371
Engagements à court terme		61 278 873	35 463 777
Autres dettes à long terme / fonds	12	11 049 869	11 264 618
Dettes financières à long terme	13	843 799	904 314
Provisions	14	2 142 609	1 568 400
Engagements à long terme		14 036 277	13 737 332
Engagements		75 315 150	49 201 109
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		185 001 555	192 681 627
Fonds propres hors parts minoritaires		192 751 555	200 431 627
Parts minoritaires		0	1 484 348
Fonds propres		192 751 555	201 915 975
Total Passifs		268 066 705	251 117 084

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Chiffres clés	2020	2019
Ratio de liquidité II (Quick Ratio)	104,8%	144,7%
Coefficient de couverture des investissements II	107,2%	112,4%
Degré d'autofinancement I	71,7%	80,4%

Compte de résultat consolidé

		2020	2019
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	15	205 337 853	201 784 497
Autres produits	16	16 767 259	11 097 068
Produit net des livraisons et prestations		222 105 112	212 881 565
Variation des traitements en cours, prestations non facturées	3/15	- 245 909	- 555 789
Produits d'exploitation		221 859 203	212 325 776
Charges de personnel	17/18	153 610 696	138 619 370
Matériel médical d'exploitation	19	40 893 396	41 676 569
Autres charges pour biens et services	20	24 737 736	24 835 900
Charges de personnel et pour biens et services		219 241 828	205 131 839
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		2 617 375	7 193 937
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	10 122 298	10 599 938
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	463 794	622 586
Badwill		-276 870	0
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-7 691 847	-4 028 587
Produits financiers	21	304 536	187 039
Charges financières	21	-326 119	-56 070
Résultat financier		-21 583	130 969
Résultat ordinaire		-7 713 430	-3 897 618
Apports aux fonds en capitaux étrangers	13	-163 227	-373 654
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	13	223 742	125 859
Résultat des fonds affectés		60 515	-247 795
Impôts	22	-27 156	-34 758
Perte de l'exercice, y c. parts minoritaires		-7 680 071	-4 180 171
Parts minoritaires		0	-242 370
Perte de l'exercice sans parts minoritaires		-7 680 071	-4 422 540

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

		2020	2019
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Perte de l'exercice		-7 680 071	-4 422 540
Parts minoritaires		0	242 370
Résultat société associée		0	0
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que Badwill	6/8	10 309 222	11 222 524
Dissolutions provisions	14	-654 426	-1 339 674
Retrait / Apports fonds (net)	13	-60 515	247 794
Augmentation des créances résultant de livraisons et prestations	1	-9 275 941	-5 276 535
Augmentation / diminution des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	-1 159 391	526 030
Augmentation / diminution autres créances et actifs de régularisation	2/5	-7 946 309	277 918 ¹⁾
Augmentation dettes résultant de livraisons et prestations	9	2 352 325	563 119
Diminution / augmentation dettes résultant des investissements non réglées	9	491 039	-969 566
Augmentation / diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	1 040 529	-55 898
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		-12 583 538	1 015 542
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-6 286 724	-19 273 583
Diminution / augmentation dettes résultant des investissements non réglées	9	-491 039	969 566
Païement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	2/7	1 200 000	41 703
Investissements dans des immobilisations financières (liquidités nettes)	7	-485 095	-150 999
Achat de parts minoritaires		-100 000	0
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-776 562	-358 218
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-6 939 420	-18 771 531
Augmentation dettes financières à court terme	12	41 443 400	35 000 000
Remboursement dettes financières à court terme	12	-19 114 751	-25 585 816
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		22 328 649	9 414 184
Variation des liquidités		2 805 691	-8 341 805
Tableau de concordance			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		16 553 630	24 895 435
Liquidités au 31 décembre		19 359 321	16 553 630
Variation des liquidités		2 805 691	-8 341 805

¹⁾ Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau des fonds propres consolidés

	Capital actions	Réserves légales	Réserves libres	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minoritaires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Etat au 01.01.2019	7 750 000	2 350 000	194 754 166	197 104 166	204 854 167	1 241 979	206 096 145
Perte de l'exercice			-4 422 540	-4 422 540	-4 422 540	242 370	-4 180 170
Etat au 31.12.2019	7 750 000	2 350 000	190 331 626	192 681 626	200 431 627	1 484 349	201 915 975
Perte de l'exercice			-7 680 071	-7 680 071	-7 680 071	0	-7 680 071
Achat de parts minoritaires						-1 484 349	-1 484 349
Etat au 31.12.2020	22	7 750 000	182 651 556	185 001 555	192 751 555	0	192 751 555

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du Code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. Annexe 7, «Immobilisations financières», p. 44). Les participations se composent comme suit:

a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

Méthode de consolidation

a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity; saisie proportionnelle du capital et du résultat).

Flux de trésorerie

Le fonds «Liquidités» sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant

de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 80% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au

prorata des prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2020.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 1/2 ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

g) Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

h) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre

de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

i) Dépréciations d'actifs (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

j) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

k) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

l) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes

privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

m) Impôts

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

n) Institutions de prévoyance professionnelle

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il

existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

o) Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

Transactions avec des parties liées

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins-assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

Notices explicatives aux comptes annuels

31.12.2020 31.12.2019

CHF CHF

1

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	33 894 771	34 123 863
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	11 590 824	1 347 641
Correction de valeur	-1 987 400	-1 249 250
Total	43 498 195	34 222 254

2

Autres créances à court terme

Créances envers des tiers	1 082 459	546 279
Total	1 082 459	546 279

3

Prestations non décomptées

Prestations ambulatoires non décomptées	186 989	917 459
Traitements stationnaires en cours	1 732 464	1 473 168
Total	1 919 453	2 390 627

Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12.2020 sont totalement facturées. Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.

4

Stocks

Pharmacie	1 700 489	1 634 054
Logistique	2 704 807	1 155 540
Consommables médicaux	1 080 873	1 028 138
Médicaments	203 310	96 573
Implants et pansements	566 565	659 460
Combustibles, y c. réserve de secours	144 569	142 995
Autres stocks	109 943	132 231
Corrections de valeur	-254 000	-223 000
Total	6 256 556	4 625 991

5

Actifs de régularisation

Charges payées d'avance	1 054 990	294 558
Produits à recevoir / réductions des coûts	7 213 342	563 645
Total	8 268 332	858 203

En vertu de l'Ordonnance sur les mesures destinées à maîtriser la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire (OCCVS), le canton de Berne versera en mai 2021 un financement de CHF 5 902 166.

Des frais en lien avec l'exploitation du centre de dépistage Covid-19 et les indemnités journalières escomptées sont remboursés.

6

Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2019	124 606 175	73 482 437	15 031 873	29 135 408	4 115 697	5 610 967	251 982 557
Entrées	2 790 050	2 164 888	918 922	4 923 811	93 040	8 954 002	19 844 713
Sorties	0	0	-1 142 554	-1 710 426	-2 287 018	0	-5 139 998
Reclassifications	0	-2 219 511	2 082 286	137 225	0	-35 715	-35 715 ¹⁾
Etat au 31.12.2019	127 396 225	73 427 814	16 890 527	32 486 018	1 921 719	14 529 254	266 651 557
dont immobilisations en leasing				2 197 813			2 197 813

Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2019	67 279 263	48 977 547	11 435 666	18 671 798	3 293 958	2 969 000	152 627 232
Amortissements ordinaires	2 722 146	1 755 386	1 405 422	2 799 920	430 250	0	9 113 124
Amortissements extraordinaires	0	-1 288 401	1 239 085	-1 019	0	1 331 000	1 280 665
Sorties	0	0	-1 142 551	-1 504 280	-2 287 018	0	-4 933 849
Etat au 31.12.2019	70 001 409	49 444 532	12 937 622	19 966 419	1 437 190	4 300 000	158 087 172
dont immobilisations en leasing				259 165			259 165
Valeur comptable au 31.12.2019	57 394 816	23 983 282	3 952 905	12 519 599	484 529	10 229 254	108 564 384
dont immobilisations en leasing				1 938 648			1 938 648

Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2020	127 396 225	73 427 814	16 890 527	32 486 018	1 921 719	14 529 254	266 651 556
Entrées	0	519 038	153 666	1 139 848	417 913	4 056 257	6 286 722
Sorties	0	0	-148 200	-905 928	-42 725	0	-1 096 853 ²⁾
Etat au 31.12.2020	127 396 225	73 946 852	16 895 993	32 719 938	2 296 907	18 585 511	271 841 426
dont immobilisations en leasing				2 197 813			2 197 813

Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2020	67 279 263	49 444 532	12 937 622	19 966 419	1 437 190	4 300 000	155 365 026
Amortissements ordinaires	2 780 982	1 931 051	1 180 596	2 579 177	371 153	0	8 842 959 ²⁾
Amortissements extraordinaires	0	0	-80 300	-214 163	0	1 275 252	980 789 ^{2) 3)}
Sorties	0	0	-67 900	-687 679	-42 724	0	-798 303 ²⁾
Etat au 31.12.2020	70 060 245	51 375 583	13 970 018	21 643 754	1 765 619	5 575 252	164 390 471
dont immobilisations en leasing				533 892			533 892
Valeur comptable au 31.12.2020	57 335 980	22 571 269	2 925 975	11 076 184	531 288	13 010 259	107 450 955
dont immobilisations en leasing				1 663 921			1 663 921

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles (immobilisations en cours de construction)

²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat

Amortissements ordinaires	2 780 982	1 931 051	1 180 596	2 579 177	371 153	0	8 842 959
Amortissements extraordinaires	0	0	-80 300	-214 163	0	1 275 252	980 789
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	0	80 300	218 249	1	0	298 550
Total Amortissements	2 780 982	1 931 051	1 180 596	2 583 263	371 154	1 275 252	10 122 298

³⁾ Amortissement de coûts de planification pour la part non réalisée de la rénovation globale.

Investissements sans incidence sur les liquidités	2020	2019
Dettes d'investissements non payées	1 131 770	1 622 809
Variation	-491 039	969 566

Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées	26 300 006	29 859 807
---	-------------------	-------------------

7

Immobilisations financières

	Titres	Créances actionnaire / canton	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur	Total immobilisations financières
	CHF	CHF ¹⁾	CHF	CHF
Coûts d'acquisition				
Etat au 01.01.2019	263 000	81 150 000	1 004 181	82 417 181
Entrées	150 999	0	0	150 999
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	413 999	81 150 000	1 004 181	82 568 180
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 01.01.2019	0	0	0	0
Constitution corrections de valeur	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	413 999	81 150 000	1 004 181	82 568 180

Coûts d'acquisition				
Etat au 01.01.2020	413 999	81 150 000	1 004 181	82 568 180
Entrées	485 095	0	0	485 095
Sorties	0	-1 200 000	0	-1 200 000
Etat au 31.12.2020	899 094	79 950 000	1 004 181	81 853 275
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 01.01.2020	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0
Etat au 31.12.2020	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2020	899 094	79 950 000	1 004 181	81 853 275

¹⁾ **Créances actionnaire / canton**

En raison de la loi sur les soins hospitaliers en vigueur dans le canton de Berne jusqu'à fin 2011, les investissements ont été intégralement ou partiellement financés par le canton au moyen de subventions. Ce montant représente la somme dont le Centre hospitalier Bienne peut encore disposer pour des investissements (décision du Grand Conseil GRB 1479 du 1^{er} décembre 2011). L'annulation de la décision du Grand Conseil GRB 1479 ainsi que la demande de financement d'une nouvelle construction seront traitées lors d'une prochaine session du Grand Conseil. Si le canton ne devait pas approuver le financement de la nouvelle construction, il serait renoncé à ce projet et l'assainissement général serait alors exécuté à l'emplacement actuel. Ainsi, la valeur de la créance active portée au bilan est donnée jusqu'à la date de la décision du Grand Conseil et de la fin du délai de référendum.

Participations **31.12.2020** **31.12.2019**
ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	66,6%
Consolidation: intégrale / Augmentation de la participation au 1.01.2020		

Localmed Biel / Bienne SA, Biel-Bienne

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Consolidation: intégrale		

walk-in-lyss ag

Exploitation d'un centre médical y c. toutes les activités liées

Capital actions nominal	700 000	0
Taux de participation / part des voix	25,0%	0
Consolidation: méthode de mise en équivalence (saisie proportionnelle du capital et du résultat) / Achat de la participation au 7.07.2020		

8

Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Goodwill	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2019	3 628 812	271 927	3 900 739
Entrées	322 503	0	322 503
Sorties	-633 303	0	-633 303
Reclassifications	35 715	0	35 715 ¹⁾
Etat au 31.12.2019	3 353 727	271 927	3 625 654
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2019	2 576 907	271 927	2 848 834
Sorties	-633 303	0	-633 303
Amortissements ordinaires	622 586	0	622 586
Etat au 31.12.2019	2 566 190	271 927	2 838 117
Valeur comptable au 31.12.2019	787 537	0	787 537
dont immobilisations en leasing			0
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2020	3 353 727	271 927	3 625 654
Entrées	776 562	0	776 562
Sorties	-545 052	0	-545 052 ²⁾
Reclassification	0	0	0
Etat au 31.12.2020	3 585 237	271 927	3 857 164
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2020	2 566 190	271 927	2 838 117
Sorties	-536 810	0	-536 810 ²⁾
Amortissements ordinaires	455 552	0	455 552 ²⁾
Etat au 31.12.2020	2 484 932	271 927	2 756 859
Valeur comptable au 31.12.2020	1 100 305	0	1 100 305
dont immobilisations en leasing			0
¹⁾ Reclassification des immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)			
²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat			
Amortissements ordinaires	455 552	0	455 552
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	8 242	0	8 242
Total amortissements	463 794	0	463 794

31.12.2020 **31.12.2019**
CHF *CHF*
9

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	7 495 928	7 260 173
Dettes résultant de livraisons + prestations actionnaire / canton	2 044 025	0
Total	9 539 953	7 260 173

Dettes d'investissements non payées

	1 131 770	1 622 809
--	------------------	------------------

Variation par rapport à l'exercice précédent	-491 039	969 566
--	----------	---------

10

Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	5 066 860	4 075 409
Dettes envers actionnaire / canton	0	1 392 347
Dettes envers les institutions de prévoyance	846 987	438 876
Total	5 913 847	5 906 632

11

Passifs de régularisation

Vacances dues	1 551 658	1 231 619
Heures supplémentaires dues	540 000	1 353 047
Délimitation coûts du personnel	904 949	1 006 948
Location reçue en avance	1 300 000	0
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	2 386 623	1 985 757
Total	6 683 230	5 577 371

A cause de la pandémie de Covid-19, les heures supplémentaires ont été réduites de CHF 846 047. Un prestataire de services locataire a payé d'avance un loyer de CHF 1 300 000 pour plusieurs années.

12

Dettes financières

	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2019	15 875 000	2 090 109	17 965 109
Modification du périmètre de consolidation	35 000 000	0	35 000 000
Remboursement	-25 150 000	-435 816	-25 585 816
Valeur comptable au 31.12.2019	25 725 000	1 654 293	27 379 293
Echéance jusqu'à 1 année	15 725 000	389 675	16 114 675
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	1 264 618	11 264 618
Valeur comptable au 01.01.2020	25 725 000	1 654 293	27 379 293
Nouveaux prêts / Augmentation	41 443 400	0	41 443 400
Remboursement	-18 725 000	-389 751	-19 114 751
Valeur comptable au 31.12.2020	48 443 400	1 264 542	49 707 942
Echéance jusqu'à 1 année	38 394 000	264 073	38 658 073
Echéance supérieure à 1 année	10 049 400	1 000 469	11 049 869

13

Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2019	656 520	656 520
Apports avec incidence sur le résultat	373 653	373 653
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-125 859	-125 859
Valeur comptable au 31.12.2019	904 314	904 314
Valeur comptable au 01.01.2020	904 314	904 314
Apports avec incidence sur le résultat	163 227	163 227
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-223 742	-223 742
Valeur comptable au 31.12.2020	843 799	843 799

14

Provisions	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Impôts différés	Badwill provenant d'acquisi- tions de participations	Autres	Total
	CHF	CHF 1)	CHF	CHF	CHF 2)	CHF 3)	CHF
Valeur comptable au 01.01.2019	213 000	500 000	1 130 000	0	0	1 670 000	3 513 000
Constitution	80 000	0	61 982	45 400	0	0	187 382
Utilisation	0	-48 355	-121 982	0	0	-603 146	-773 483
Dissolution	-71 000	-110 645	0	0	0	-571 928	-753 573
Etat au 31.12.2019	222 000	341 000	1 070 000	45 400	0	494 926	2 173 326
dont provisions à court terme	0	50 000	60 000	0	0	494 926	604 926
dont provisions à long terme	222 000	291 000	1 010 000	45 400	0	0	1 568 400
Valeur comptable au 01.01.2020	222 000	341 000	1 070 000	45 400	0	494 926	2 173 326
Constitution	112 000	0	0	0	1 384 349	0	1 496 349
Utilisation	0	-46 363	-131 046	0	0	-494 926	-672 335
Dissolution	0	-14 637	-38 954	-40 500	-276 870	0	-370 961
Etat au 31.12.2020	334 000	280 000	900 000	4 900	1 107 479	0	2 626 379
dont provisions à court terme	32 000	40 000	130 000	4 900	276 870	0	483 770
dont provisions à long terme	302 000	240 000	770 000	0	830 609	0	2 142 609

1) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2) Présentation de la différence entre le coût d'acquisition et les capitaux propres des parts minoritaires de ARB SA. Cette différence est amortie en 5 ans.

3) Les autres provisions couvrent les coûts pour des indemnités d'heures et de piquet chez ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise.

15

Produits envers les patients

	2020	2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	134 177 512	133 534 656
Recettes ambulatoires	72 161 781	68 797 211
Réduction sur les recettes	-1 001 440	-547 370
Total	205 337 853	201 784 497
Variation des traitements stationnaires en cours	259 296	-97 070
Variation des prestations ambulatoires non facturées	-505 205	-458 719
Variation des traitements en cours / prestations non facturées	-245 909	-555 789

16

Autres produits

Contrat de prestations canton	4 822 757	4 652 053
Prestations du canton pour la maîtrise de la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire.	5 902 166	0
Prestations à des tiers	6 042 336	6 076 160
Total	16 767 259	10 728 213

17

Charges de personnel

Charges salariales	128 539 105	116 180 805
Charges sociales	22 547 723	19 858 064
Autres charges de personnel	2 523 868	2 580 501
Total	153 610 696	138 619 370

L'augmentation des charges de personnel résulte pour l'essentiel de la hausse du nombre de postes.

18

Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1295	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Collaborateurs, médecins-assistants et chefs de clinique	19	VSAO et Bâloise vie	Primauté des cotisations	Fondation commune pour les collaborateurs/trices de Localmed Biel / Bienne SA
Médecins-assistants et chefs de clinique	183	VSAO	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et médecins adjoints	29	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et médecins adjoints

31.12.2020 **31.12.2019**
CHF *CHF*

Engagements envers des institutions de prévoyance

Cotisations	846 987	438 876
-------------	---------	---------

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020	2020	31.12.2019	2020	2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Fondation de prévoyance CHB	1 004 181	0	1 004 181	0	1 004 181	0	0
Total	1 004 181	0	1 004 181	0	1 004 181	0	0

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise		Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019	2020	2020	2020	2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Fondation de prévoyance CHB	¹⁾ 0	0	0	0	0	8 871 620	8 490 701
ASMAC	²⁾ 0	0	0	0	0	1 158 369	1 037 498
VLSS Valitas	²⁾ 0	0	0	0	0	204 171	252 438
Total	0	0	0	0	0	10 234 160	9 780 637

¹⁾ Les chiffres au 31.12.2020 sont encore provisoires. Le degré de couverture provisoire se monte à 118%. (au 31.12.2019 effectif 117,5%).

²⁾ es deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2019 des taux de couverture supérieurs à 100%. Les degrés de couverture au 31.12.2020 ne sont pas encore publiés.

19

Matériel médical d'exploitation

	2020	2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Médicaments	16 726 239	17 082 368
Implants	4 232 530	4 107 184
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	9 703 405	9 481 632
Produits chimiques et réactifs	2 359 797	2 217 106
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	7 743 844	8 535 858
Autre matériel médical d'exploitation	127 581	252 421
Total	40 893 396	41 676 569

20

Autres charges

Produits alimentaires	1 799 687	1 819 955
Charges de ménage	2 152 111	2 108 130
Charges d'entretien et de réparation	4 818 422	5 385 981
Charges d'utilisation des installations	3 027 237	3 238 417
Charges d'énergie et d'eau	1 711 410	1 761 039
Charges d'administration et d'informatique	8 221 456	7 307 724
Autres charges liées aux patients	1 216 624	377 745
Autres charges non liées aux patients	1 790 789	2 836 909
Total	24 737 736	24 835 900

21

Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	304 536	187 039
Total produits financiers	304 536	187 039
Autres charges financières	326 119	56 070
Total charges financières	326 119	56 070

22

Impôts

Impôts courants sur le revenu	27 156	34 758
Total	27 156	34 758

Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur le principe d'un «Cost plus».

23

Justification des fonds propres

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Capital actions		
Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.	7 750 000	7 750 000
Réserves légales		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

Informations supplémentaires

Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	1 229	1 137
--	-------	-------

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	4 153 920	4 660 476
Location d'appareils médicaux en urologie	2 751 000	0
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	185 920	265 600
	7 090 840	4 926 076
Echus 2020		586 236
Echus 2021	991 920	598 920
Echus 2022	991 920	598 920
Echus 2023	938 800	545 800
Echus 2024	912 240	519 240
Echus 2025	912 240	519 240
Echus 2026	912 240	519 240
Echus 2027	912 240	519 240
Echus 2028	519 240	519 240
	7 090 840	4 926 076
Créances de leasing	1 264 542	1 654 293

31.12.2020 31.12.2019

CHF CHF

Informations supplémentaires

Dettes envers des institutions de prévoyance	846 987	438 876
---	----------------	----------------

Actifs avec restriction d'utilisation		
Immobilisations en leasing	1 663 921	1 938 648

Honoraires de l'organe de révision (incl. taxe sur la valeur ajoutée)		
Prestations de révision	84 770	82 178
Autres prestations	624 446	51 320
Total	709 216	133 498

Dettes à long terme portant intérêts		
Echéance 1-5 ans	10 049 400	10 000 000

Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration		
Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (dès le 19.06.2019)	19 204	18 416
Beatrice Buchmann (sortie: 30.06.2020)	8 254	19 708
Hansulrich Blunier (dès le 19.06.2019)	18 141	9 827
Jörg Buser	20 175	20 570
Manuel Fricker	18 449	19 062
Philippe Paroz, vice-président (sortie: 19.06.2019)	0	11 758
Fredy Sidler, président (sortie: 19.06.2019)	0	20 818
Stefan Stefaniak (dès le 19.06.2019)	23 088	11 120
Thomas Straubhaar (nouveau dès le 15.06.2020)	9 548	0
Thomas von Burg, président (dès le 19.06.2019)	58 448	45 663
Total	175 307	176 942
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur		
Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	11	10
Total	3 725 898	3 173 688
dont montant le plus élevé:		<i>pas d'information</i>
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique		
Total	7 472 591	7 338 250

31.12.2020 31.12.2019

CHF CHF

Informations supplémentaires

Transactions significatives avec les parties liées

Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	57 406 899	57 212 834
Prestations pour la maîtrise de la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire	5 902 166	–
Contrat de prestation avec le canton	1 994 435	1 818 360
Créances au 31.12.	11 590 824	1 347 641
Actifs de régularisation	5 902 166	–
Créance concernant les projets du fonds hospitalier au 31.12.	79 950 000	81 150 000
Versements concernant les projets du fonds hospitalier	1 200 000	41 703
Engagements au 31.12. avec le canton de Berne	2 044 024	1 350 640

Actionnaire minoritaire: Ville de Bienne

Dettes au 31.12.	n/a	70 470
------------------	-----	--------

Affaires extraordinaires en suspens et risques extraordinaires

Les avis divergent concernant le calcul des décomptes de prestations entre la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne et Ambulance Région Bienne SA. Cette dernière est d'avis que le remboursement pour 2018 et 2019 s'élève à CHF 1,4 million. Ce montant a été provisionné. Le canton prévoit dans ses décomptes de prestations provisoires pour 2018 et 2019 un remboursement de CHF 4,1 millions, ce qui constitue une différence de CHF 2,7 millions. Cette différence est imputable d'une part à la réduction du financement de l'équipe de sauvetage qui, d'après le canton, n'est pas conforme au contrat de prestations. D'autre part, le financement de la centrale d'alarme pour les années 2018 à 2020 ne couvre pas les frais, ce qui engendre également des divergences d'opinion.

Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 30 mars 2021 par le conseil d'administration. Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau des fonds propres consolidés et l'annexe aux comptes consolidés (pages 34 à 54) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG



Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 30 mars 2021

Comptes annuels

Bilan

Code des obligations

		31.12.2020	31.12.2019
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Trésorerie		15 194 823	11 569 747
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	41 369 144	32 754 171
Autres créances à court terme	2.2	1 147 873	658 960
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	8 080 916	6 685 549
Actifs de régularisation		8 182 805	834 132
Actif circulant		73 975 561	52 502 559
Immobilisations financières	2.4	724 094	813 999
Participations	2.5	1 095 000	820 000
Immobilisations corporelles	2.6	43 521 158	44 932 078
Immobilisations incorporelles	2.7	1 100 305	787 537
Actif immobilisé		46 440 557	47 353 614
Total Actifs		120 416 118	99 856 173
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	7 177 018	6 826 312
Dettes à court terme portant intérêt	2.12	38 264 073	15 389 675
Autres dettes à court terme	2.9	5 253 165	4 427 864
Provisions	2.11	202 000	110 000
Passifs de régularisation	2.10	6 180 146	5 228 026
Capitaux étrangers à court terme		57 076 402	31 981 877
Dettes à long terme portant intérêt	2.12	11 049 869	11 264 618
Autres dettes à long terme	2.13	843 799	904 314
Provisions	2.11	1 312 000	1 523 000
Capitaux étrangers à long terme		13 205 668	13 691 932
Capitaux étrangers		70 282 070	45 673 809
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves statutaires issues du bénéfice		58 000 000	58 000 000
Bénéfice reporté		-13 917 636	-13 653 317
Perte de l'exercice		-4 048 316	-264 319
Réserves facultatives issues du bénéfice		40 034 048	44 082 364
Capitaux propres		50 134 048	54 182 364
Total Passifs		120 416 118	99 856 173

Compte de résultat

Code des obligations

		2020	2019
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	2.14	195 731 488	193 504 470
Autres produits	2.15	14 272 358	8 444 142
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		210 003 846	201 948 612
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		- 245 909	- 777 574
Produits d'exploitation		209 757 937	201 171 038
Matériel médical d'exploitation	2.16	40 151 125	40 887 780
Charges des produits alimentaires		1 767 247	1 789 959
Autres charges liées aux patients		1 203 611	1 509 925
Charges de matériel et de prestations de services		43 121 983	44 187 664
Charges salariales		120 374 682	109 983 845
Charges sociales		20 851 000	18 416 183
Autres charges du personnel		1 874 661	1 839 119
Charges du personnel		143 100 343	130 239 147
Charges de ménage		2 105 019	2 074 123
Entretien et réparations		4 628 290	5 236 424
Charges d'utilisation des installations		2 498 431	2 640 112
Charges d'énergie et d'eau		1 711 410	1 761 039
Charges d'administration et d'informatique		7 578 327	6 586 420
Autres charges non liées aux patients		2 666 707	2 965 032
Autres charges d'exploitation		21 188 184	21 263 150
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		2 347 427	5 481 077
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2.17	6 379 304	5 896 065
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-4 031 877	-414 988
Produits financiers		308 736	191 239
Charges financières		- 317 788	- 37 140
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		-4 040 929	-260 889
Perte avant impôts		-4 040 929	-260 889
Impôts directs		- 7 387	- 3 430
Perte de l'exercice		-4 048 316	-264 319

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2020 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires à l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur de 80% à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

1.3 Stocks et prestations de services non facturés

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2020.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.8 Provisions

(à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.9 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus.

1.10 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités.

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2020 31.12.2019
CHF CHF

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	31 438 320	32 322 530
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	11 590 824	1 347 641
Corrections de valeur	-1 660 000	-916 000
Total	41 369 144	32 754 171

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	833 071	419 341
Autres créances envers des filiales	314 802	239 619
Total	1 147 873	658 960

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Pharmacie	1 700 489	1 634 054
Logistique	2 704 807	1 155 540
Matériel médical d'exploitation	1 039 624	979 842
Médicaments	187 900	79 656
Implants et pansements	566 565	659 460
Combustibles, y c. réserve de secours	144 569	142 995
Autres stocks	78 415	98 546
Correction de valeur	-254 000	-223 000
Total stocks	6 168 369	4 527 093

Prestations ambulatoires non facturées	180 083	685 288
Traitements en cours prestations stationnaires	1 732 464	1 473 168
Total prestations de services en cours et non facturées	1 912 547	2 158 456

Total stocks et prestations de services non facturées	8 080 916	6 685 549
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières	Titres et créances	Prêt aux sociétés associées	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition			
Etat au 1.1.2019	263 000	400 000	663 000
Entrées	150 999	0	150 999
Sorties		0	0
Etat au 31.12.2019	413 999	400 000	813 999
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 1.1.2019	0	0	0
Entrées	0	0	0
Sorties	0	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	413 999	400 000	813 999
Coûts d'acquisition			
Etat au 1.1.2020	413 999	400 000	813 999
Entrées	310 095	0	310 095
Sorties	0	-400 000	-400 000
Etat au 31.12.2020	724 094	0	724 094
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 1.1.2020	0	0	0
Entrées	0	0	0
Sorties	0	0	0
Etat au 31.12.2020	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2020	724 094	0	724 094

2.5 Participations

	Participations	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2019	820 000	820 000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2019	820 000	820 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2019	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	820 000	820 000
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2020	820 000	820 000
Entrées	275 000	275 000
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2020	1 095 000	1 095 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2020	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2020	0	0
Valeur comptable au 31.12.2020	1 095 000	1 095 000
Participations	31.12.2020	31.12.2019
ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne		
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs		
Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	66,6%
Valeur comptable	300 000	200 000
<i>Augmentation de la participation au 1.01.2020</i>		
Localmed Biel / Bienne SA, Biel-Bienne		
Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs		
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur d'acquisition	620 000	620 000
Valeur comptable	620 000	620 000
walk-in-lyss ag		
Exploitation d'un centre médical, y c. toutes les activités liées		
Capital actions nominal	700 000	700 000
Taux de participation / part des voix	25,0%	0
Valeur comptable	175 000	0
<i>Achat de la participation au 7.07.2020</i>		

2.6 Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2019	94 228 219	57 359 910	10 641 836	23 904 214	4 023 857	3 180 967	193 339 003
Entrées	2 790 050	2 164 887	544 204	4 923 811	93 040	8 954 003	19 469 995
Sorties	0	0	-967 554	-1 330 305	-2 287 018	0	-4 584 877
Reclassifications	0	0	0	0	0	-35 715	-35 715 ^{1) 2)}
Etat au 31.12.2019	97 018 269	59 524 797	10 218 486	27 497 720	1 829 879	12 099 255	208 188 406
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2019	87 578 606	47 480 754	8 510 112	15 229 562	3 237 822	530 870	162 567 726
Amortissements ordinaires	250 460	620 694	639 830	2 184 248	426 292	0	4 121 524
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	945 806	945 806
Sorties	0	0	-967 551	-1 124 159	-2 287 018	0	-4 378 728
Etat au 31.12.2019	87 829 066	48 101 448	8 182 391	16 289 651	1 377 096	1 476 676	163 256 328
Valeur comptable au 31.12.2019	9 189 203	11 423 349	2 036 095	11 208 069	452 783	10 622 579	44 932 078
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2020	97 018 269	59 524 797	10 218 486	27 497 722	1 829 879	12 099 254	208 188 407
Entrées	0	28 019	62 558	1 139 841	417 913	4 056 257	5 704 588
Sorties	-1 200 000	0	-67 900	-691 765	-26 891	0	-1 986 556
Etat au 31.12.2020	95 818 269	59 552 816	10 213 144	27 945 798	2 220 901	16 155 511	211 906 439
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2020	87 829 066	48 101 448	8 182 390	16 289 651	1 377 097	1 476 676	163 256 328
Amortissements ordinaires	309 295	698 608	510 272	2 370 107	354 566	0	4 242 848
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	1 668 576	1 668 576
Sorties	0	0	-67 900	-687 679	-26 891	0	-782 470
Etat au 31.12.2020	88 138 361	48 800 056	8 624 762	17 972 079	1 704 772	3 145 252	168 385 282
Valeur comptable au 31.12.2020	7 679 908	10 752 760	1 588 382	9 973 719	516 129	13 010 259	43 521 158
						2020	2019
						CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						26 300 006	29 859 807

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles en construction jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.

²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles / immobilisations en cours de construction.

2.7 Immobilisations incorporelles

Software

CHF

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2019	3 315 314
Entrées	322 503
Sorties	-633 303
Reclassifications	35 715 ¹⁾
Etat au 31.12.2019	3 040 229

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2019	2 263 409
Amortissements	622 586
Sorties	-633 303
Etat au 31.12.2019	2 252 692

Valeur comptable au 31.12.2019

787 537

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2020	3 040 229
Entrées	776 562
Sorties	-545 052
Etat au 31.12.2020	3 271 739

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2020	2 252 692
Amortissements	455 552
Sorties	-536 810
Etat au 31.12.2020	2 171 434

Valeur comptable au 31.12.2020

1 100 305

¹⁾ Reclassification d'immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)

31.12.2020 31.12.2019

CHF CHF

2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	7 075 223	6 774 211
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	101 795	52 101
Total	7 177 018	6 826 312

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	4 730 600	4 015 339
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	522 565	412 525
Total	5 253 165	4 427 864

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 404 000	1 123 151
Heures supplémentaires dues	507 000	1 353 047
Délimitation coûts du personnel	904 949	1 006 948
Location reçue en avance	1 300 000	0
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	2 064 197	1 744 880
Total	6 180 146	5 228 026

A cause de la pandémie de Covid-19, les heures supplémentaires ont été réduites de CHF 846 047. Un prestataire de services locataire a payé d'avance un loyer de CHF 1 300 000 pour plusieurs années.

2.11 Provisions	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Total
	CHF	CHF ¹⁾	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2019	213 000	500 000	1 130 000	1 843 000
Constitution	80 000	0	61 982	141 982
Utilisation	0	-48 355	-121 982	-170 337
Dissolution	-71 000	-110 645	0	-181 645
Etat au 31.12.2019	222 000	341 000	1 070 000	1 633 000
dont provisions à court terme	0	50 000	60 000	110 000
dont provisions à long terme	222 000	291 000	1 010 000	1 523 000
Valeur comptable au 01.01.2020	222 000	341 000	1 070 000	1 633 000
Constitution	112 000	0	0	112 000
Utilisation	0	-46 363	-131 046	-177 409
Dissolution	0	-14 637	-38 954	-53 591
Etat au 31.12.2020	334 000	280 000	900 000	1 514 000
dont provisions à court terme	32 000	40 000	130 000	202 000
dont provisions à long terme	302 000	240 000	770 000	1 312 000

¹⁾ Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2.12 Dettes portant intérêts	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2019	15 000 000	2 090 109	17 090 109
Nouveaux prêts / Augmentation	35 000 000	0	35 000 000
Remboursement	-25 000 000	-435 816	-25 435 816
Valeur comptable au 31.12.2019	25 000 000	1 654 293	26 654 293
Echéance jusqu'à 1 année	15 000 000	389 675	15 389 675
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	1 264 618	11 264 618
Valeur comptable au 01.01.2020	25 000 000	1 654 293	26 654 293
Nouveaux prêts / Augmentation	41 049 400	0	41 049 400
Remboursement	-18 000 000	-389 751	-18 389 751
Valeur comptable au 31.12.2020	48 049 400	1 264 542	49 313 942
Echéance jusqu'à 1 année	38 000 000	264 073	38 264 073
Echéance supérieure à 1 année	10 049 400	1 000 469	11 049 869

2.13 Autres dettes à long terme / fonds	Fonds scientifiques	Total
	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2019	656 520	656 520
Apports	373 654	373 654
Prélèvements	-125 859	-125 859
Valeur comptable au 31.12.2019	904 314	904 314
Valeur comptable au 01.01.2020	904 314	904 314
Apports	163 227	163 227
Prélèvements	-223 742	-223 742
Valeur comptable au 31.12.2020	843 799	843 799
	2020	2019
	CHF	CHF

2.14 Produits envers les patients		
Contrat de prestations canton	129 319 802	129 196 894
Prestations à des tiers	67 413 126	64 854 946
Produits issus des pools	-1 001 440	-547 370
Total	195 731 488	193 504 470

2.15 Autres produits		
Contrat de prestations canton	1 994 435	1 818 360
Prestations du canton pour la maîtrise de la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire	5 902 166	0
Prestations à des tiers	6 375 757	6 625 782
Total	14 272 358	8 444 142

2.16 Matériel médical d'exploitation		
Médicaments	16 467 064	16 622 968
Implants	4 232 530	4 107 184
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	9 408 577	9 259 422
Produits chimiques et réactifs	2 246 601	2 111 115
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	7 672 828	8 535 858
Autre matériel médical d'exploitation	123 525	251 233
Total	40 151 125	40 887 780

	2020	2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.17 Amortissements		
Amortissements des actifs immobilisés corporels	5 911 424	5 067 330
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations corporelles	4 086	206 149
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	455 552	622 586
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations incorporelles	8 242	0
Total	6 379 304	5 896 065
Amortissements économiquement nécessaires selon Swiss GAAP RPC	9 982 795	10 489 684
Ecart entre les amortissements selon Code des obligations et Swiss GAAP RPC	-4 048 316	-264 319
Ecart entre les amortissements selon Code des obligations et Swiss GAAP RPC	-3 603 491	-4 593 618
Perte de l'exercice selon Swiss GAAP RPC	-7 651 807	-4 857 937
	31.12.2020	31.12.2019
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
3. Informations supplémentaires		
3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique		
Centre hospitalier Bienne SA, Biel-Bienne, société anonyme		
3.2 Nombre d'employés à plein temps		
Nombre d'employés à plein temps en moyenne	> 250	> 250
3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail		
Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	4 153 920	4 660 476
Location d'appareils médicaux en urologie	2 751 000	0
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	185 920	265 600
	7 090 840	4 926 076
3.4 Créances de leasing	1 264 542	1 654 293
3.5 Dettes envers des institutions de prévoyance	522 565	412 525
3.6 Actifs avec restriction d'utilisation		
Actifs avec restriction d'utilisation		
Actifs immobilisés financiers (caution de loyer)	211 094	150 998
Immobilisation	1 663 921	1 938 648
	1 875 015	2 089 646

31.12.2020 31.12.2019

CHF CHF

3.7 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (dès le 19.06.2019)	19 204	18 416
Beatrice Buchmann (sortie: 30.06.2020)	8 254	19 708
Hansulrich Blunier (dès le 19.06.2019)	18 141	9 827
Jörg Buser	20 175	20 570
Manuel Fricker	18 449	19 062
Philippe Paroz, vice-président (sortie: 19.06.2019)	0	11 758
Fredy Sidler, président (sortie: 19.06.2019)	0	20 818
Stefan Stefaniak (dès le 19.06.2019)	23 088	11 120
Thomas Straubhaar (nouveau dès le 15.06.2020)	9 548	0
Thomas von Burg, président (dès le 19.06.2019)	58 448	45 663
Total	175 307	176 942
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur

Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	11	10
Total	3 725 898	3 173 688
dont montant le plus élevé:		<i>pas d'information</i>
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	7 472 591	7 338 250
--------------	------------------	------------------

3.8 Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 30 mars 2021 par le conseil d'administration. Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

2020 2019

CHF CHF

Proposition du conseil d'administration

Montant à disposition de l'assemblée générale		
Réserves facultatives issues du bénéfice	44 082 364	44 346 683
Perte de l'exercice	-4 048 316	-264 319
Total des réserves facultatives issues du bénéfice	40 034 048	44 082 364
Proposition concernant l'emploi des réserves	0	0
Versement de dividendes	0	0
Affectation aux réserves légales	0	0
Report de réserves sur le nouvel exercice	40 034 048	44 082 364
Total	40 034 048	44 082 364

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 57 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi des réserves est conforme à la loi suisse et aux statuts. En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG



Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 30 mars 2021



